

Rapport annuel

2020-2021



Centre
de services scolaire
Marie-Victorin

Québec 

Acronymes

CAP	Communauté d'apprentissage professionnelle
CSS	Centre de services scolaire Marie-Victorin
MARIE-VICTORIN	Marie-Victorin
EA	Éducation des adultes
EHDA	Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
ETP	Équivalence au temps plein
FBC	Formation de base commune
FBD	Formation de base diversifiée
FGA	Formation générale des adultes
FGJ	Formation générale des jeunes
FP	Formation professionnelle
LGCE	Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, LQ 2014, C17
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (avant juin 2020)
MEQ	Ministère de l'Éducation
IMSE	Indice de milieu socio-économique
PEICA	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
PEVR	Plan d'engagement vers la réussite
PNRE	Politique nationale de la réussite éducative
SARCA	Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
SED	Service d'enseignement à distance

COORDINATION ET RÉDACTION

Centre de services scolaire Marie-Victorin

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, S'ADRESSER À L'ENDROIT SUIVANT :

Renseignements généraux

Centre de services scolaire Marie-Victorin

13, rue Saint-Laurent Est

Longueuil (Québec) J4H 4B7

Téléphone: 450 670-0730

31 décembre 2021

Table des matières

4 INTRODUCTION

- 5 Mot du président et de la directrice générale

6 PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

- 7 Le centre de services scolaire en bref
- 10 Services éducatifs et culturels
- 13 Fait saillants

20 GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

- 21 Conseil d'administration
- 23 Autres comités de gouvernance
- 26 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration
- 27 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

28 RÉSULTATS

- 29 Plan d'engagement vers la réussite
- 48 Lutte contre l'intimidation et la violence
- 49 Développement durable

50 UTILISATION DES RESSOURCES

- 51 Répartition des revenus du centre de services scolaire
- 52 Ressources financières
- 53 Gestion et contrôle des effectifs
- 54 Contrats de service comportant une dépense de 25 000\$ et plus
- 55 Ressources matérielles et technologiques

56 ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

- 57 Rapport du protecteur de l'élève
- 58 Autres annexes



Introduction



Mot du président et de la directrice générale

VERS UNE CULTURE DE COLLABORATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

Nous sommes heureux de vous présenter ce rapport annuel, qui rend compte du travail impressionnant de nos employés ainsi que des partenaires de notre communauté. Leur travail a une incidence positive et déterminante sur nos élèves et nos équipes-écoles, et nous pouvons en être fiers. Nous avons dû faire preuve d'innovation et de créativité pour amener chacun de nos élèves à apprendre encore plus et encore mieux. En effet, lorsqu'un enfant apprend, sa vision du monde évolue, tout comme le regard qu'il pose sur celui-ci. C'est ainsi que se crée le monde de demain, notre avenir à tous!

À l'instar des douze mois qui l'ont précédée, l'année 2020-21 a notamment été marquée par la crise sanitaire et une pénurie de main-d'œuvre. De plus, la croissance constante du nombre d'élèves sur notre territoire a fait partie des défis auxquels nous avons fait face, et ce, dans un contexte où une nouvelle structure de gouvernance était mise en place. À travers tous ces changements, la santé globale, physique et psychologique, tant des élèves que des employés est demeurée l'une de nos priorités.

Le contexte de la pandémie a souvent exigé que l'enseignement puisse être donné à distance, ce qui a été rendu possible grâce au déploiement et à l'utilisation de nouvelles technologies de pointe, ainsi qu'à la mise à contribution de nos conseillers pédago numériques, appelés en renfort pour aider nos enseignants à se familiariser avec leur nouvel environnement numérique d'apprentissage (ENA).

En plus de répondre à la forte croissance démographique de notre territoire, à travers un contexte général de grandes turbulences, nous avons pu maintenir nos actifs en bon état, tout en poursuivant la construction de nos nouveaux bâtiments à un rythme soutenu.

Nous avons vécu ensemble une première année de transition au sein de notre nouvelle structure de gouvernance, dorénavant chapeauté par un conseil d'administration, lequel est entré en fonction le 15 octobre 2020. Nos nouveaux administrateurs, composés de cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel et cinq membres de la communauté, se sont vite approprié les grandes orientations de notre centre de services scolaire, y compris notre plan d'engagement vers la réussite (PEVR), qui en est maintenant à sa troisième année. Un climat de collaboration exceptionnel entre la Direction générale et le conseil d'administration a su être installé et nous a permis une grande efficacité dans cette intégration. Cela doit nous rendre fiers de nos accomplissements en termes de saine gouvernance et d'efficacité.

Nous tenons à mentionner, en terminant, que les efforts considérables de nos équipes-écoles, dans ce contexte, ne passent pas inaperçus. Grâce à leur **engagement** et leur **bienveillance**, nous parvenons à maintenir des services pédagogiques de grande qualité. Notre volonté à nous améliorer de façon continue représente pour la prochaine année notre plus grande force. Notre quête d'excellence, malgré le contexte, l'adoption de mode de travail collaboratif ainsi que notre ouverture à remettre en question nos façons de faire nous permettront de dépasser les attentes de la prochaine année, tout cela en ne faisant aucun compromis pour protéger et préserver la santé globale, physique et psychologique, de nos élèves et de notre personnel. N'est-ce pas un projet inspirant et passionnant pour 2022 !

Bonne lecture !



Nicola Grenon

président du Conseil
d'administration

Marie-Dominique Taillon
directrice générale

Section 1

Présentation du centre de services scolaire

>>>>>

Le centre de services scolaire en bref

EN UN CLIN D'ŒIL



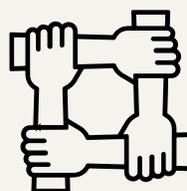
44 849
élèves



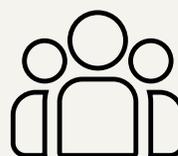
72
établissements
scolaires sur la
Rive-Sud de Montréal

57,1%

des élèves au secteur jeune sont issus
de l'immigration et **36,2%** des élèves n'ont
pas le français comme langue maternelle



53
services de garde en
milieu scolaire fréquentés
par **13 336** élèves



5 013
employés
réguliers

1 393
parcours ont été établis
pour le transport de
15 325 élèves



Un acteur économique
de premier ordre avec près de
114,1 M \$ en immobilisations

NOMBRE D'ÉLÈVES



Programme, niveau ou ordre d'enseignement	2018-2019	2019-2020	2020-2021
— Passe-partout	436	451	352
— Préscolaire	3 588	3 532	3 700
— Primaire	19 804	20 531	21 031
— Secondaire	11 362	12 173	12 774
— Formation professionnelle	3 452	3 331	3 831
— Éducation des adultes	4 100	3 184	3 161
Total¹	42 742	43 653	44 849

¹ Selon le nombre d'élèves déclarés au bilan 4 de 2020-2021 pour tous les secteurs (FGJ, FGA, FP).

COMMUNAUTÉS CULTURELLES



- Élèves issus de l'immigration (1^{re} et 2^e génération): **57,1%**
- Enfants nés à l'extérieur du Canada (1^{re} génération): **23,6%**
- Enfants nés au Canada, mais dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada (2^e génération): **33,5%**
- Élèves allophones (dont la langue maternelle est autre que le français): **36,2%**

Source: Tableau Power Bi — Portrait d'école au 30 septembre 2020 (primaire et secondaire).

MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE



Pourcentage d'élèves provenant d'un milieu où l'indice de défavorisation socio-économique (IMSE) est élevé²:

- Primaire: **25%**
- Secondaire: **13%**

*Selon l'IMSE 2020-2021 – indice 9 et 10 uniquement.

ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE



Proportion d'élèves ayant un code de difficulté reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)*:

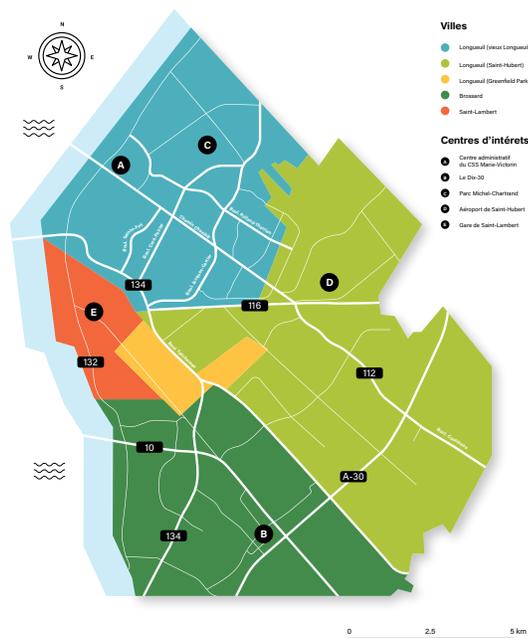
- Préscolaire 4-5 ans et primaire: **4,9%**
- Secondaire: **6,8%**

* Selon le nombre d'élèves déclarés EHDA au bilan 4 en FGJ uniquement pour l'année 2020-2021. Les élèves du programme *Passe-Partout* ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

VILLES DESSERVIES



Le CSS Marie-Victorin dessert la population scolaire de Brossard, Saint-Lambert et Longueuil (arrondissements de Greenfield Park, de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil).



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



- Écoles préscolaires et primaires: **52**
- Écoles secondaires*: **10**
- Écoles et points de service spécialisés**: **5**
- Centres de formation professionnelle: **3**
- Centres d'éducation des adultes: **2**
- **Nombre total: 72**

Source: GPI. Données en date de septembre 2020.

*Incluant l'école le BAC.

** 2 écoles primaires/secondaires, 2 écoles primaires, 1 école secondaire.

SERVICES DE GARDE



- Nombre de services de garde en milieu scolaire: **53**
- Nombre d'élèves en fréquentation régulière: **9 879**
- Nombre d'élèves en fréquentation sporadique: **3 457**
- Nombre total d'élèves en services de garde: **13 336**

Source: JADE

Données en date de septembre 2020.

TRANSPORT SCOLAIRE



- Nombre d'élèves transportés: **15 325***
- Nombre de parcours: **1 393**
- Nombre d'autobus: **163**
- Nombre de berlines: **162**

*Élèves de niveau préscolaire, primaire et secondaire. De ce nombre, **4 973** élèves bénéficient du service de transport collectif du Réseau de transport de Longueuil (RTL). La diminution du nombre d'élèves transportés est attribuable au fait qu'il y avait des élèves scolarisés à la maison (école virtuelle) et que la santé publique a exigé qu'il y ait moins d'élèves à bord des autobus.

Source: GÉOBUS

Données en date de décembre 2020.

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE IMPORTANT



En 2020-21, **40,4 M\$** ont été dépensés en services, honoraires et contrats, **19,8 M\$** en achats de fournitures et matériel, **3,8 M\$** en autres charges non capitalisables, **114,1 M\$** en immobilisations, incluant plus de **56 M\$** dans de multiples projets de construction et d'acquisition d'écoles et de bâtiments dédiés aux services à nos élèves, et **4 M\$** ont été consacrés au réaménagement des cours d'école et à des améliorations de terrains.

Source: États financiers au 30 juin 2021.

EMPLOYÉS RÉGULIERS



- Personnel enseignant (régulier): **2 537**
- Personnel de soutien administratif et technique: **1 040**
- Personnel de soutien manuel: **190**
- Personnel des services de garde: **705**
- Personnel professionnel: **325**
- Personnel de gestion (cadre et hors-cadre): **216**
- Nombre total d'employés réguliers: **5 013**

Source: Nombre d'employés réguliers en date du 30 novembre 2020 (incluant les postes à temps plein ou partiel).

Services éducatifs et culturels

PROJETS RÉALISÉS PAR LE SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Le Service des ressources éducatives (SRÉ) a réalisé nombre de projets au cours de la dernière année scolaire, qui a été marquée par le désir de répondre aux besoins de tous les élèves en contexte de pandémie.

Service d'enseignement à distance

Le CSS Marie-Victorin a mis en place, cette année, un service d'enseignement à distance afin de permettre à 426 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire de poursuivre leurs apprentissages malgré le fait qu'ils ne pouvaient pas venir l'école.

Cours d'été offerts en présence

Les cours d'été offerts en présence à nos élèves de 4^e et 5^e secondaire, après la fermeture du printemps 2020, ont connu un vif succès. Les 382 élèves inscrits ont atteint un taux de réussite de 89,8 %, et 57 de ces élèves ont donc obtenu leur diplôme d'études secondaires grâce à la réussite d'un cours suivi à l'été 2020.

Soutien à l'enseignement et à l'intervention à distance

Le soutien à l'enseignement et à l'intervention à distance s'est articulé de différentes façons. À titre d'exemple, une boîte à outils interactive, contenant des dizaines de documents de référence et d'outils pratiques, a été mise en place afin de soutenir les enseignants, les professionnels et les intervenants scolaires. Cette boîte à outils était assortie de sept canevas de formation pouvant être utilisés lors des trois journées de formation et de planification ajoutées par le MEQ en 2020-21, sur divers sujets : la rétroaction, les environnements numériques d'apprentissage, l'enseignement à distance, les apprentissages essentiels, l'évaluation des apprentissages, l'enseignement explicite des comportements, et les plans d'intervention.

Formation à distance, volet prévention

La participation à un projet-pilote avec le MEQ – Formation à distance, volet prévention – a également permis à quatre de nos établissements (un primaire, deux secondaires, et un spécialisé) de faire l'expérience d'un nouveau matériel audiovisuel permettant l'enseignement bimodal ainsi que des activités pédagogiques innovantes.

Le bien-être et la santé mentale

Le contexte pandémique a également exacerbé des préoccupations concernant le bien-être de nos élèves. C'est avec cet enjeu en tête que nous avons créé deux outils destinés aux parents, afin de les soutenir dans l'accompagnement de leur enfant dont le bien-être et la santé mentale ont été mis à rude épreuve au cours des derniers mois, le premier de ces outils étant destiné aux **parents d'enfants**, l'autre étant destiné aux **parents d'adolescents**.





ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Après une année d'arrêt complet, les événements culturels ont pu recommencer, au grand bonheur du personnel et surtout des enfants! Voici quelques activités d'envergure qui ont pu avoir lieu, dans le plus grand respect des normes sanitaires :

- **Primaire en spectacle** était sans doute l'événement le plus attendu de l'année. Après une année de pause, ce rendez-vous annuel de nos vedettes du primaire a pu être présenté à distance, le 28 mai dernier. Au total : 17 finalistes, parmi lesquels cinq participants ont remporté les honneurs à l'occasion de cette 14^e édition !
 - Le Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes (FPEA) du CSS Marie-Victorin ainsi que le Mouvement Desjardins ont, pour une vingtième année, remis **Les Bourses reconnaissance Desjardins**. Douze élèves du secteur de l'éducation des adultes ont ainsi été récompensés pour leurs efforts et leurs résultats scolaires.
 - Dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite 2018-22 du CSS Marie-Victorin, les **Bourses Lucie-Désilets** ont pour objectif d'accroître l'adoption de valeurs et d'attitudes citoyennes chez nos élèves. Cette année, vingt-six bourses ont été réparties dans six grandes catégories : persévérance scolaire, engagement communautaire, bourse culturelle – projet culturel, bourse culturelle – œuvre artistique, qualité de la langue en écriture, et qualité de la
- langue en slam-poésie. De plus, le jury a choisi d'octroyer, de manière discrétionnaire, six prix « coup de cœur » !
- Le 28 avril dernier, 7 000 élèves de 15 écoles secondaires de la Rive-Sud de Montréal étaient réunis virtuellement à l'occasion du webinaire sur la diversité, **Mes différences, notre force**. Le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), en collaboration avec le CSS Marie-Victorin, a mis la table pour de belles discussions entre quatre panélistes bien connus du public, qui ont abordé les défis du vivre ensemble et les enjeux reliés à la diversité. Le chef de police du SPAL, Fady Dagher, l'animatrice Isabelle Racicot, le musicien et acteur Samian et l'autrice Kim Thúy ont pu témoigner de leur expérience personnelle, en plus d'offrir des conseils aux jeunes et de répondre à certaines de leurs questions.
 - Favorisant la motivation des élèves en leur offrant une plate-forme unique pour exprimer leurs talents et faire rayonner leurs projets, le **Défi OSEntreprendre** valorise et reconnaît l'apport des entrepreneurs de son territoire. Dans le volet scolaire, ce sont 275 élèves de 14 établissements du CSS Marie-Victorin qui se sont impliqués à fond, permettant ainsi une belle récolte de 16 projets. De plus, 31 dossiers ont été déposés dans le volet *création d'entreprise*. Au total, 12 bourses ont été remises, totalisant 4 500 \$.



Outre ces événements d'envergure, plus d'une centaine d'activités culturelles ont été réalisées dans nos établissements.

Journées des ambassadeurs

Deux événements ont été organisés – *La ruée vers l'art et la culture* et *Le printemps des ambassadeurs* – afin de présenter aux écoles les nombreuses activités culturelles des différents partenaires du CSS Marie-Victorin. Ces événements ont non seulement permis de diffuser la riche programmation culturelle offerte sur notre territoire, mais également de valoriser le milieu culturel et de créer des liens avec nos partenaires.

Longueuil en papier à l'ère du numérique

Initié au courant de l'année scolaire 2019-20 ce projet de médiation culturelle a obtenu la bourse Désilets – volet culture et s'est vu remettre le prix *Essor* par le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ce projet multidisciplinaire a rallié des enseignants titulaires ou spécialistes en arts plastiques, en sciences et en nouvelles technologies. Des élèves de six écoles primaires et secondaires ont ainsi été amenés à créer une vision futuriste de la ville, au moyen de l'impression 3D. Ce projet, qui a pris fin en juillet dernier, a permis à plus de 300 élèves de rencontrer Claude Lafortune en personne, et de créer avec lui de nouveaux univers en papier.

Cultur'fil

Publiée quatre fois par année, cette info-lettre du CSS Marie-Victorin fait partie de l'offre culturelle de nos divers partenaires et des différentes initiatives réalisées dans nos établissements.

Culture à l'école

A permis la réalisation de nombreux projets détaillés comme suit :

- Ateliers culturels : 80 projets réalisés par 24 écoles primaires et secondaires
- Vision diversité : 5 projets réalisés par 5 écoles secondaires
- Culture scientifique : 24 projets réalisés par 13 écoles primaires et secondaires
- Culture pour tous aux écoles hémisphères :
 - Première année du projet réalisée à l'école Saint-Jean-Baptiste.
 - Octroi du prix *Passeurs culturels 2021* à Élane Boily, enseignante à l'école secondaire Saint-Jean-Baptiste

Fait saillants

GESTION DE LA PANDÉMIE

L'année 2020-21 s'est distinguée par des défis, des réalisations et une importante phase de transition. Voici les faits saillants de cette année scolaire riche en événements

Qualité de l'air

Suite à une directive du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES) s'inscrivant dans le contexte de la COVID-19, le Centre de service scolaire Marie-Victorin a procédé, de janvier à mars, à des mesures de concentration de CO₂ dans l'air intérieur de ses écoles. Aucun des résultats obtenus ne présentait de danger pour la santé des occupants. Les efforts du Service des ressources matérielles, dans le but d'optimiser la ventilation de nos écoles, semblent donc avoir porté fruit.

Vaccination

La campagne de vaccination des élèves du CSS Marie-Victorin a débuté en juin 2021, et les 12-17 ans ont pu recevoir leur première dose en centre de vaccination. L'équipe de

coordination dédiée à la COVID-19 et le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS), en collaboration avec la Direction de la santé publique ont uni leurs forces afin d'assurer le transport sécuritaire de près de 20 000 élèves dans les centres de vaccination.

Formation professionnelle

En contexte de pandémie, les trois centres de formation professionnelle du CSS ont offert des formations à distance dans le cadre de plusieurs programmes. Afin de favoriser l'engagement actif des élèves, les enseignants ont proposé des activités d'apprentissage variées se rapprochant de situations concrètes vécues en ateliers: forums de discussion, conférences, capsules audio-vidéo, présentation d'un tutoriel sur les compétences pratiques, activités de mise à niveau et d'enrichissement, etc. Offerte à distance, en mode hybride, asynchrone ou synchrone, la formation professionnelle a offert un accompagnement personnalisé à ses apprenants, à l'aide de ressources méthodologiques efficaces et de rétroactions sur mesure.



De plus, les centres de formation professionnelle n'ont pas ménagé leurs efforts afin de soutenir leurs partenaires externes, aux prises avec des besoins criants de main-d'œuvre :

- Plus de 36 groupes de préposés aux bénéficiaires formés afin de soutenir le secteur de la santé pendant la pandémie de COVID-19;
- Mise en place d'une formation travail-études en boucherie, afin de répondre au besoin de main-d'œuvre dans ce secteur;
- Offre de plusieurs formations pour les travailleurs de la CCQ;
- Collaboration avec l'organisme *Coffre* dans le but d'offrir aux femmes la possibilité de découvrir et expérimenter des métiers traditionnellement masculins;
- Près de 10 000 repas ont été préparés, en collaboration avec différents organismes comme *La Tablee de chefs*, *la semaine des écoles hôtelières* ou l'événement *Déguste ton don*.
- Jusqu'à 26 contrats de service ont été réalisés : boîtes à lunch, sacs de chocolats, verrières, *cupcakes*, qui ont alimenté quelque 5 166 personnes dans les établissements du CSS Marie-Victorin, incluant un contrat de 1 830 boîtes-repas pour les finissants du secondaire.

Transport scolaire

Avec les contraintes imposées par les normes sanitaires en vigueur, le transport scolaire a réussi l'exploit de reconfigurer ses trajets sans l'ajout de nouvelles lignes. Aux fins de la détection rapide des cas de contacts, des plans d'occupation des autobus ont été établis pour l'ensemble des transporteurs. Un transport en autobus a également été organisé, dans le cadre de la vaccination des élèves du secondaire.

Organisation des classes

Le service de l'organisation scolaire a créé des groupes-bulles, afin de se conformer aux mesures sanitaires en vigueur pendant la pandémie. Le service a fait preuve d'ingéniosité dans sa gestion des locaux, les règles de distanciation ayant eu pour effet d'en augmenter la demande, afin de limiter les contacts entre les élèves.



Service d'enseignement à distance (SED)

Cette année, quelque 235 élèves du primaire et 191 élèves du secondaire ont bénéficié du service d'enseignement à distance pour les élèves présentant une condition de vulnérabilité pour leur santé ou celle de personnes vivant sous leur toit.

Guide de tâches en télétravail

Le comité paritaire en santé et sécurité au travail a produit un guide de tâches en télétravail en vue d'outiller les milieux dans la gestion des cas d'isolement du personnel.

Offre de service en tutorat aux élèves

Déploiement de l'offre de service en tutorat aux élèves pour pallier les retards ayant possiblement été engendrés par le contexte de pandémie.

Recommandations en matière de prévention

Rencontres et discussions fréquentes du comité paritaire en santé et sécurité du travail afin d'échanger et d'émettre des recommandations en matière de prévention sur la situation de la COVID-19 dans nos établissements.

Guide interactif des absences liées à la COVID-19

Déploiement d'un guide interactif des absences liées à la COVID-19 à l'intention des gestionnaires et du personnel.

Guide d'ergonomie en télétravail

Production d'un guide d'ergonomie en télétravail destiné à l'ensemble du personnel du CSS Marie-Victorin qui a basculé en télétravail.

INFRASTRUCTURES

En plus de répondre à la progression constante du nombre d'élèves au CSS Marie-Victorin, les équipes du service des ressources matérielles et du développement des infrastructures scolaires ont dû relever plusieurs défis liés à la pandémie de COVID-19. Le maintien des actifs et la construction des nouveaux bâtiments ont néanmoins pu suivre leur cours.

Nouveau microsite pour les infrastructures

Le CSS Marie-Victorin a lancé un tout nouveau microsite entièrement dédié à ses infrastructures. Mettant de l'avant les réalisations du service des ressources matérielles et de l'équipe du développement des infrastructures scolaires du CSS, ce microsite est une référence pour toute question relative aux infrastructures scolaires au CSS Marie-Victorin. Les citoyens peuvent s'abonner à un *Info-Travaux* sur les chantiers en cours dans leur secteur, et au bulletin *Construire la réussite, bâtir demain*, qui présente un portrait plus large des projets d'infrastructures en cours ou à venir.



Modulaires à André-Laurendeau

À l'été 2021, des unités modulaires ont été installées sur deux étages, à l'école secondaire André-Laurendeau. D'une grande qualité, ces installations temporaires seront constituées, entre autres, de quinze classes d'enseignement, d'une classe d'arts, d'une palestre, d'espaces polyvalents, de bureaux professionnels, de casiers et de tous les équipements informatiques utilisés par les élèves et les enseignants.

Réaménagement à l'école Jacques-Rousseau

Des travaux de réaménagement ont également été réalisés à l'école secondaire Jacques-Rousseau. La première phase des travaux, complétée à la rentrée 2020-21, comprenait l'aménagement de huit classes au deuxième étage de l'ancienne imprimerie.

Centre de distribution

Un nouveau centre de distribution de 3 595 m² a été aménagé pour permettre CSS Marie-Victorin d'entreposer les biens meubles essentiels dans le cadre de la construction ou de l'agrandissement d'écoles, ou pour les réaménagements nécessaires à l'organisation scolaire. Ce centre de distribution permet au CSS Marie-Victorin d'acquiescer et entreposer ce matériel à l'avance, ce qui la met à l'abri de pénuries éventuelles, causées par une demande accrue en période de pointe. Durant la pandémie, ce nouveau centre est devenu la pierre angulaire d'une vaste stratégie de distribution d'équipement de sécurité et d'ordinateurs destinés à l'enseignement à distance.

Centre de formation pour les concierges

Des locaux ont été aménagés dans les espaces adjacents au centre de services auxiliaires, pour la formation des nouveaux concierges du CSS Marie-Victorin. En collaboration avec le service des ressources humaines, une équipe interne du Service des ressources matérielles forme ces nouveaux employés sur les meilleures pratiques en hygiène et salubrité, incluant une formation pratique avec les équipements à utiliser. 130 personnes y ont été formées, au cours de la dernière année.

Équipe aménagement-construction

Une équipe en aménagement-construction a été mise en place pour la réalisation de projets de programmation, de conception et de réalisation de travaux par des employés du CSS Marie-Victorin. Cette équipe permet des économies de temps et d'argent, tout optimisant notre utilisation des ressources. Au cours des derniers mois, l'équipe a réalisé plus de 20 projets de réaménagement essentiels à notre organisation scolaire, et procédé à l'installation d'équipements de protection individuelle (EPI) dans une quinzaine d'établissements, en plus d'offrir son soutien pour la préparation des projets du secteur des travaux majeurs.

AUTRES RÉALISATIONS DIGNES DE MENTION

Service des ressources humaines

- Lancement du camion de proximité du service des ressources humaines, pour le déploiement d'activités de reconnaissance auprès de l'ensemble du personnel du CSS Marie-Victorin, et le recrutement d'employés sur le terrain.
- Embauche d'une ergothérapeute en santé mentale afin de soutenir les employés souffrant de détresse psychologique, afin de les aider à retrouver leur équilibre et dans les différentes sphères de leur vie, afin de favoriser leur épanouissement et leur bien-être.
- L'objectif de ce service consiste à aider les employés à surmonter les difficultés éprouvées aux plans personnel ou professionnel, au moyen d'outils et de stratégies pratico-pratiques, tout en explorant des pistes de solution concrètes et accessibles, afin de leur permettre de se réaliser pleinement.
- Lancement du nouveau profil de compétences des gestionnaires du CSS Marie-Victorin avec ses quatre domaines de gestion : *gestion de proximité, gestion collaborative et transversale, gestion axée sur les résultats et gestion responsable, efficiente et durable.*



Les gestionnaires du CSS Marie-Victorin sont des leaders mobilisateurs et inspirants, car ils savent reconnaître leurs forces et leurs zones de développement ainsi que celles des membres de leurs équipes. Ils partagent la vision et les valeurs organisationnelles qu'ils communiquent à leurs équipes et en sont les premiers ambassadeurs par leurs gestes et leurs paroles. Ils unissent leurs forces et amènent l'ensemble des intervenants de leur milieu à se dépasser afin d'atteindre, dans toute situation, les objectifs ciblés.

- Lancement du nouveau programme de formation des gestionnaires en concordance avec nos nouveaux profils de compétence et bonification du programme d'insertion professionnelle.
- Révision du processus de recrutement et d'accueil du personnel de direction d'établissement et lancement de la campagne « C'est toi qu'on veut ! »
- Embauche d'une ergothérapeute en santé mentale afin de soutenir les employés souffrant d'une détresse psychologique ou d'un trouble de santé psychologique à retrouver un équilibre de vie satisfaisant, ainsi que reprendre une saine hygiène de vie et les activités significatives dans l'ensemble des différentes sphères de sa vie (personnel, social, professionnel) pour favoriser leur épanouissement et leur bien-être.

- Diffusion d'une conférence en ligne de Sonia Lupien à l'ensemble de notre personnel intitulée « Peut-on se libérer du stress de la COVID-19 ? »
- Mise sur pied d'un comité bien-être des gestionnaires visant à promouvoir spécifiquement la santé psychologique des gestionnaires du CSS Marie-Victorin par le déploiement de facteurs psychosociaux de protection dans le cadre du Programme favorisant le bien-être au travail.
- Déploiement d'un parcours de formation de 12 semaines destiné aux gestionnaires et visant à intégrer de manière durable la reconnaissance à leurs pratiques de gestion afin de favoriser la santé psychologique et la fidélisation de notre personnel.
- Déploiement de nombreuses actions visant l'insertion professionnelle, l'accompagnement et le développement des secrétaires d'école, des techniciens en service de garde, des surveillants d'élèves et des concierges.
- Rencontre de 455 candidats dans le cadre de la tenue de la Journée du comblement grand V permettant de mettre en contact les candidats aspirants à des affectations en enseignement et les directions de l'ensemble de nos écoles, ce qui a permis au CSS Marie-Victorin de pourvoir tous ses besoins en enseignement pour la rentrée scolaire 2020-2021.
- Tenue de 16 Journées de l'emploi visant le recrutement de nouveaux employés pour les emplois de soutien, particulièrement, en service de garde, en conciergerie et en secrétariat.
- Révision du processus de planification de la main-d'œuvre pour le personnel enseignant ayant mené à devancer les séances

d'affectation visant l'octroi de postes réguliers et à temps partiel.

- Implantation d'une nouvelle plateforme de gestion des candidatures dans une perspective d'augmenter l'attractivité de nos postes et notre agilité au niveau du processus de recrutement.
- Déploiement de plusieurs capsules vidéos et activités visant la reconnaissance de notre personnel.
- Déploiement de différents sites interactifs à l'intention de notre personnel et de nos gestionnaires (FAQ du Service des ressources humaines à l'intention du personnel, Offre de formation du Service des ressources humaines, Guide de gestion) contenant plusieurs vidéos, informations utiles, outils, guides, etc.

Formation générale des adultes

Afin d'actualiser l'expérience client, l'équipe de formation à distance assistée (FADA) a procédé à un remaniement de sa structure. Cette initiative visait deux objectifs distincts : **faciliter la démarche d'inscription de l'élève, et bonifier l'offre pédagogique en maximisant la qualité et la pertinence des outils pédagogiques mis à la disposition de l'élève.**

Alors que le **développement de l'autonomie de l'élève** était au centre des réflexions, les enseignants ont pu reconstruire l'ensemble des plateformes d'apprentissage en ligne, avec le soutien d'une conseillère pédagogique. L'élève est aussi accompagné dans la maîtrise des différents outils numériques dès son inscription. C'est pourquoi le nombre d'équivalence au temps plein (ETP) a presque doublé depuis l'an dernier, passant de 34 % à 66,4 %.





Services aux entreprises

- 5 086 heures de formation ont été offertes par le CSS Marie-Victorin en 2020-21, en collaboration avec Services Québec, dont 3 894 heures dans des programmes d'attestation d'études professionnelles (AEP) et des microprogrammes sur mesure répondant aux besoins des industries de la Montérégie, 1 192 heures de cours à 1\$, et 68 formations en lien avec le perfectionnement des travailleurs en emploi.
- 1 529 heures de formation en entreprise ont également été offertes, afin de développer les compétences des travailleurs dans plusieurs secteurs d'activités : électromécanique, construction, secrétariat, vente-conseil, santé et sécurité, alimentation et tourisme, sécurité privée et gardiennage, hygiène et salubrité, et plusieurs autres domaines de formation.
- 2 040 heures de formation diffusées en collaboration avec le ministère de l'Éducation et les comités sectoriels de main-d'œuvre.
- Création de formation hybride sur mesure (traditionnelle, synchrone, asynchrone, stages), afin d'optimiser les processus des entreprises.
- Mise en place d'une plateforme de gestion des apprentissages (LÄRA).
- Conception d'une nouvelle plateforme numérique pour le service aux entreprises.
- Développement d'une offre de services complète en lien avec les du Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF).
- Création de formations pour Hydro-Québec, en collaboration avec le Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ).

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Au cours de la dernière année, le service de reconnaissance des acquis et des compétences a réalisé 1 348 évaluations de compétences pour des programmes de formation professionnelle, et un total de 97 personnes ont reçu leurs diplômes d'études professionnelles.

Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS)

Mozaïk-Portail

De nouveaux modules de Mozaïk-Portail (GRICS) ont été déployés pour la réinscription, l'inscription aux services de garde et les choix de cours au secondaire. Le nouveau portail favorise une économie de temps, une centralisation des outils utilisés quotidiennement, et une communication plus facile avec l'école. Il permet aussi d'obtenir la mise à jour en temps réel des informations des parents.

Maternelle 4 ans

L'implantation accélérée des classes de maternelle quatre ans a permis d'ouvrir sept groupes supplémentaires, pour un total de 12 groupes. Au cours de la prochaine année scolaire, 19 nouvelles classes seront ouvertes. Les écoles et services ont travaillé en étroite collaboration dans ce dossier, afin de déployer un service de qualité.





Redécoupage du secteur de l'école Georges-P. Vanier

En vue de la livraison de l'agrandissement de l'école primaire Georges-P. Vanier, en septembre 2021, un redécoupage des secteurs des écoles environnantes a été effectué, au profit du développement durable des écoles qui comptent davantage de marcheurs, tout en respectant les barrières géographiques et en assurant une distribution équitable des locaux disponibles.

Cadre de référence DCE/DCEE

Un nouveau cadre de référence a été instauré pour le traitement des demandes de choix-école et des demandes de choix-école extra-territoriales, conformément aux amendements apportés à la Loi sur l'instruction publique et de la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves. Ce nouveau cadre de référence permet à la fois aux parents et aux employés de connaître les modalités et ainsi de favoriser une gestion équitable et respectueuse des aspects légaux.

Politique relative aux services de surveillance du midi

Adoption de la Politique relative aux services de surveillance du midi. Cette politique introduit une grille modulée selon la durée du dîner et le nombre d'élèves visés par groupe. Comme le centre de services scolaire ne reçoit aucun financement supplémentaire du ministère pour la surveillance du midi (principe d'utilisateur-payeur), elle permet le respect du cadre financier des différentes parties concernées, en favorisant le traitement équitable de l'ensemble des familles sur son territoire.

Infrastructures scolaires

- **Construction de l'école du secteur Vauquelin.** Cette nouvelle école, dont l'ouverture est prévue à l'hiver 2022, sera le premier bâtiment scolaire canadien de trois étages construit avec une structure de bois.
- **Annonce d'une nouvelle école dans le secteur C de la ville de Brossard, pour 2024-2025.**
- **Début des travaux d'agrandissement de l'école primaire Marie-Victorin, à Brossard.**
- **Nouvelle buanderie permettant l'entretien de plus de 60 000 chiffons par année.**



Section 2

Gouvernance du Centre de services scolaire



Conseil d'administration

Membres parents	Poste occupé
BROSSEAU, NICOLAS	Représentant du district D
GRENON, NICOLA	Représentant du district B
LAMOUREUX, GENEVIÈVE	Représentante du district C
PIERRE, GÉRARD	Représentant du district E
SIMARD, STÉPHANE	Représentant du district A
Membres du personnel	
CÔTÉ, SYLVIE	Représentante du personnel d'encadrement
DUBÉ, SOPHIE	Représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote
DESJARDINS, ROCH	Représentant du personnel enseignant
GAGNON, SOPHIE	Représentante du personnel de soutien
MARCHETERRE, LYNE	Représentante du personnel professionnel autre qu'enseignant
MIGNER, DOMINIQUE	Représentante des directions d'établissement d'enseignement
Membres de la communauté	
KILSDONK, DRE CAROLINE	Profil gouvernance, éthique, gestion des risques ou gestion des ressources humaines
LACOURSIÈRE, PIER-OLIVIER	Personne âgée de 18 à 35 ans
MAINVILLE, SERGE	Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
MARCOUX, BRUNO	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
ROY, JASMIN	Profil finance, comptabilité ou gestion des ressources financières ou matérielles

CALENDRIER DES SÉANCES TENUES

Date	Nature de la séance
22 OCTOBRE 2020	séance ordinaire
17 NOVEMBRE 2020	séance ordinaire
12 JANVIER 2021	séance extraordinaire
9 FÉVRIER 2021	séance ordinaire
23 FÉVRIER 2021	séance extraordinaire
23 MARS 2021	séance ordinaire
4 MAI 2021	séance extraordinaire
18 MAI 2021	séance extraordinaire
15 JUIN 2021	séance ordinaire
30 JUIN 2021	séance extraordinaire

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Mise en place des comités du conseil d'administration;
- Mise en place d'un processus de reddition de comptes de la direction générale;
- Redécoupage de certains secteurs pour tenir compte des constructions et agrandissements de certains établissements;
- Adoption de la répartition des services éducatifs 2021-2022;
- Acquisition des équipements audiovisuels et solutions numériques interactives;
- Adoption d'une nouvelle politique relative à la surveillance des dîneurs;
- Adoption des règles d'allocation budgétaire 2021-2022;
- Gestion de la croissance: octroi de plusieurs contrats en découlant (location de modulaires, nouvelles constructions ou agrandissements, etc.);
- Adoption des plans d'effectifs 2021-2022 du personnel administrateur et de direction;
- Adoption d'un plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle 2021-2022;
- Adoption de la reddition de comptes en gestion contractuelle 2020-2021;
- Adoption du budget initial du CSS 2021-2022;
- Adoption du budget initial des établissements 2021-2022.



Autres comités de gouvernance

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LEURS MEMBRES

Nom du comité	Liste des membres
COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION	<ul style="list-style-type: none">• Une direction d'établissement désignée par la direction générale• Un membre du personnel cadre du service des ressources éducatives du Centre de services scolaire des Patriotes• Un professionnel ou un cadre d'un des CISSS du territoire désigné par ce dernier• Un membre du CA issu des membres de la communauté• Un membre du CA issu des membres parents
COMITÉ DE VÉRIFICATION ET RESSOURCES MATÉRIELLES	<ul style="list-style-type: none">• Jasmin Roy (président), membre du CA• Bruno Marcoux (vice-président), membre du CA• Nicolas Brosseau, membre du CA• Sophie Dubé, membre du CA• Lyne Marcheterre, membre du CA• Stéphane Simard, membre du CA
COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none">• Serge Mainville (président), membre du CA• Geneviève Lamoureux (vice-présidente), membre du CA• Pier-Olivier Lacoursière, membre du CA
COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Dre Caroline Kilsdonk (présidente), membre du CA• Dominique Migner (vice-présidente), membre du CA• Me Sylvie Côté, membre du CA• Nicola Grenon, président du CA• Me Gérard Pierre, membre du CA
COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT DES ÉLÈVES	<ul style="list-style-type: none">• Alexandre Doré-Fleury (président), régisseur du service de l'organisation et du transport scolaire• Olivier Bourreau (vice-président), représentant au comité de parents• Roch Desjardins, membre du CA• Sophie Gagnon, membre du CA• Jacques Gravel, représentant des établissements privés• Sophie Lessard, directrice de l'école primaire Sacré-Cœur• Yvon Bienvenue, Réseau de transport de Longueuil• Marc-André Petit, directeur général adjoint du CSS Marie-Victorin

LES COMITÉS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET LEURS MEMBRES

Nom du comité	Liste des membres	
COMITÉ DE PARENTS	Jason-Yves Caron-Michaud	Maggie-Audrey Bélanger
	Jean-François Caisse	Cédric Dika
	Nadia Ben Lazrag	Francis Rodrigue
	Julie Pelletier	Valérie Bourgie-Côté
	Maxime Cadieux	Sheila Ellien
	Khady Sembene	Sarra Atti
	Stéphanie Dugas	Thi-Linh Ha
	Geneviève Lamoureux	Valérie Crépeau
	Chantal Bélisle	Christine Desnoyers
	Nadia Taillefer	Isabelle Gendron
	Mélina Allard	Chantal Mercier
	Hugo Brossoit	Alexandre Girard
	Zahra Mounjid	Ann-Marie Ryan
	Michel Nadon	Julien Archambault
	Nicola Grenon	Audrey Gingras
	Fanfan Phanor	Isabelle Giannarelli
	Nicolas Calderon Asselin	Marie-Eve Otis
	Élise Martinez	Alina Iorga
	Carine Ringuette-Champagne	Édith Delsemme Allard
	Valérie Deslauriers	Chantal Parenteau
	Simon Morin	Normand Dubreuil
	Martin Proulx	Julie Latreille
	Nicolas Brosseau	Olivier Léogane
	Amélie Forget	Mia-Kim Ouimet
	Maxime Bargiel	Seam Quach
	Tatiana Roméus	Valere Benoit Djimou Deumo
	Maxime Bleau	Jean-Philippe Gingras
	Maude Boulay	Sébastien McKenzie-Faucher
	Alejandra Odgers Ortiz	Frédéric Stanley Gauthier
	Stéphanie Quirion	Claudiel Picard-Roy
	Marie-Pascale Giroux	Émilie Champoux
	Noémi Savoie	Martine Vézina
	Safia Bachard	Alicia Davila Monterrey
	Jean-Simon Lemieux	Étienne Patenaude
	Valérie Boilard	Benjamin Richard
	Denise Mayen	Sybel Forget
	Samia Maatouk	Martine Quévillon
	Mariannick Archambault	Isabelle Boutin
	Caroline Bédard	Julie Charbonneau
	Nathaniel Liberge	Alberto Palomino
	Karine Rondeau-Lavaute	Dominique Lebeau
	Paola Diaz	Anne-Elsa Mercure
	Alcides Santopietro	Me Gérard Pierre
Alexandre Carle	Anie Desforges	
Hélène Garon	Nancy Michaud	
Sébastien Haspect	Brigitte Archambault	
Stéphanie Vallée	Olivier Bourreau	
Lucie Bouffard	Gaëlle Goutier	
Karine Picard	Robert Jr Samson	
Pascal Cyr	Caroline Bourdages	
Claudia Lafrance	Ida Francoeur	
Mélanie Morin	Stéphane Simard	
Karyne Lacoste	Ledoux Sophie Woumedi	
Céline Morellon	Maryse Villeneuve	
Amélie Grammatico	Michel Yergeau	
Rébéka Martel		

Nom du comité	Liste des membres	
COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE	Ida Francoeur	Mélanie Guevremont
	Nicolas Brosseau	Rachid Hacherouf
	Yasmina Tahj	Sheila Ellien
	Johanne Daudier	Svelta Divena
	Annie Clermont	Sylvain Lemieux
	Annie Therrien	Mélanie Lessard
	Daniel Lefebvre	Marie-Chantal Petitpas
	Éric Jean	Jean-Pierre Décoste
	Guylaine Charron	Julie Rivard
	Hugo Simard	Karine Hébert-Pelletier
	Jean-Philippe Jung	Nathalie Archambault
	Mélanie Allard	Ginette Pariseault
	COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES	Sophie Dubé
Mélanie Lessard		Annick Houle
Me Sylvie Côté		Sandra Beauchamp
Johanne Caron		Dominique Comeau
Josée Lepitre		Dominique Migner
Frédéric Fortin		Chantal Boutet
Sylvie Dupuis (présidente)		Christian Hinse
Nadia Caron		Jean-François Beaulieu
Sylvain Lebel		Annick Houle
COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES	France Blouin	Caroline Michaud
	Marie-France Milot	Sophie Gagnon
	Pierre-Luc Fortier	Caroline Lemay
	Duane Hurt	Maude Parisella
	Véronique Valade	Julie Cliche
	Anie St-Pierre	Marjorie Noël
	Catherine Labbé	Geneviève Tardif
	Charlène Ouellette	Chantal Boutet
	Josée Plante	Yamina Bouchamma
COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION	Directions d'école	
	Directions de centre de formation professionnelle	
	Directions de centre d'éducation des adultes	
	Membres du personnel cadre du centre de services scolaire	

Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Au cours de l'année 2020-2021, aucune plainte n'a été déposée auprès de la personne responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie. La *Loi sur l'instruction publique* prévoit maintenant que le ministre détermine, par règlement, les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration. Par ailleurs, jusqu'à

l'entrée en vigueur de ce règlement, le code d'éthique et de déontologie adopté par les commissaires s'applique aux membres du conseil d'administration du CSS Marie-Victorin avec les adaptations nécessaires. Vous pouvez consulter ce code d'éthique et de déontologie sur le site Internet du CSS Marie-Victorin.

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Reddition de comptes 2020-2021 – Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgation ou de communications de renseignements
DIVULGATIONS REÇUES PAR LA PERSONNE RESPONSABLE DU SUIVI DES DIVULGATIONS	3
DIVULGATIONS AUXQUELLES IL A ÉTÉ MIS FIN, EN APPLICATION DU PARAGRAPHE 3° DE L'ARTICLE 22	2
DIVULGATIONS FONDÉES	0
DIVULGATIONS RÉPARTIES SELON CHACUNE DES CATÉGORIES D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES VISÉES À L'ARTICLE 4	N/A
COMMUNICATIONS DE RENSEIGNEMENTS, EFFECTUÉES EN APPLICATION DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 23	0

PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Le Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010. Il établit clairement le processus que doit suivre l'élève ou ses parents, lorsqu'il souhaite déposer une demande de règlement de différend (plainte) auprès du CSS Marie-Victorin.

Pour l'année 2020-2021, 164 plaintes ont été reçues et traitées par l'équipe responsable au Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications (3^e étape du processus de traitement des plaintes). Trois

(3) de ces plaintes ont fait l'objet, en 2020-2021, d'une demande de révision de décision auprès du Conseil d'administration du CSS Marie-Victorin (4^e étape du processus de traitement des plaintes).

- La procédure à suivre est disponible sur le site Internet du CSS Marie-Victorin, à l'onglet « Le CSS Marie-Victorin », puis à la section « **Résolution de différend (plainte) et Protecteur de l'élève** ».
- **Consultez le rapport du Protecteur de l'élève** (5^e étape du processus de traitement des plaintes), celui-ci étant annexé au présent rapport annuel.

Section 3

Résultats



Plan d'engagement vers la réussite

Alors qu'il en est à sa troisième année d'application, le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 continue de dicter les actions de notre organisation et de préciser ses engagements envers la réussite de tous ses élèves, jeunes et adultes. Le présent rapport annuel fait ainsi état de ces actions qui visent à leur permettre d'obtenir un premier diplôme ou une première qualification.

Rappelons que le PEVR est le résultat d'une vaste consultation menée auprès des principaux acteurs de la grande communauté scolaire, afin d'identifier les enjeux et les besoins régionaux de notre clientèle éducative.

VISION, VALEURS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2018-2022

En s'appuyant constamment sur le PEVR, l'organisation en est venue à revoir sa vision, ses valeurs et ses orientations. Le slogan *La réussite à cœur* est désormais très bien ancré au sein de notre centre de services.

La vision

Bienveillante et innovatrice, notre organisation cultive l'engagement et la collaboration des acteurs et des partenaires mobilisés pour assurer le développement du plein potentiel de tous les élèves, dans un esprit d'éducation inclusive, en favorisant la maîtrise de la langue française et l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans.

Les valeurs

- Bienveillance
- Engagement
- Collaboration
- Innovation

Les orientations stratégiques

- Intervenir sans tarder.
- Accompagner l'élève vers la réussite tout au long de son parcours scolaire.
- Offrir un environnement scolaire sain, sécuritaire et ouvert sur la communauté.



ORIENTATION 1: INTERVENIR SANS TARDER

Objectif

1.1

Mise en contexte de l'objectif

La compétence à lire est la clé de voûte essentielle à la réussite de l'élève. La politique nationale de la réussite éducative rappelle l'importance d'intervenir rapidement et de manière continue et concertée auprès des élèves. C'est avec cette intention d'agir tôt pour favoriser la réussite de tous les élèves que le CSS Marie-Victorin a fait de l'objectif 1.1 son objectif phare, puisqu'il travaille en ce sens depuis quelques années déjà. C'est d'ailleurs l'un des quatre objectifs propres au CSS Marie-Victorin.

OBJECTIF CSS MARIE-VICTORIN

Porter le taux de réussite à la compétence à lire en français, langue d'enseignement, à **100%** en 2^e année et à **96%** en 6^e année du primaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

INDICATEUR

Taux de réussite annuels à la compétence à lire pour les élèves des classes ordinaires des deux années visées du primaire.

CIBLES 2022

Augmentation de **6,7%** en 2^e année et de **2,2%** en 6^e année du primaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

RÉSULTATS 2018-2019

93,0% en 2^e année
90,0% en 6^e année

RÉSULTATS 2019-2020

91% en 2^e année
89,9% en 6^e année

RÉSULTATS 2020-2021

88,4% en 2^e année
89,3% en 6^e année

Résumé des actions mises en œuvre en lien avec l'objectif

- Accompagnement des équipes-écoles dans l'identification des apprentissages essentiels propres à chaque compétence.
- Développement d'un outil de consignation et d'analyse en ligne pour effectuer des portraits de classe en lien avec le dépistage en conscience phonologique et en connaissance des lettres.
- Poursuite de l'accompagnement d'équipes-écoles en lien avec le dépistage.
- Poursuite des accompagnements dans le cadre des communautés d'apprentissage professionnel déjà implantées dans les écoles visées.
- Développement d'un guide et d'une trousse présentant la séquence d'enseignement de la correspondance graphème-phonème destinée aux enseignants de 2^e année.
- Formation, modélisation et accompagnement des enseignants en lien avec les préalables à la lecture et l'appropriation de dispositifs en lecture auprès de 11 écoles ciblées (*ABC'est parti*).
- Modélisation d'une progression et d'un enseignement explicite des préalables, de règles de base et de correspondances graphème-phonème ciblées afin d'améliorer la fluidité de lecture auprès de 10 écoles ciblées (*ABC'est parti*).
- Offre de formation pour développer un vocabulaire et une vision commune de l'évaluation au sein des équipes-écoles.
- Développement et promotion du microsite sur l'évaluation, visant à outiller les enseignants au niveau de la planification, la cueillette et l'interprétation de traces, l'exercice du jugement et la prise de décision au regard de l'évaluation des apprentissages.

Explication des écarts

- Impact de la fermeture des écoles en 2019-2020 sur le développement de la compétence à lire chez les élèves du premier cycle et sur le niveau de littératie des élèves du primaire.
- Mise en place d'une modalité d'évaluation uniformisée en lien avec le profil des lecteurs de deuxième année.
- Ralentissement des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) mises en place dans les écoles en raison du contexte sanitaire.

Mesures projetées pour y remédier

- Déploiement du plan de formation des pratiques efficaces visant à développer ou actualiser les compétences des enseignants en matière de rétroaction et d'enseignement explicite.
- Offre de formation et d'accompagnement portant sur l'enseignement des inférences.
- Développement d'un projet intégrateur pour enseigner et modéliser la dimension « réagir » par l'entremise de la compétence « apprécier » en art.
- Reprise des CAP (communautés d'apprentissage professionnelles) au sein des équipes-écoles portant sur les stratégies de lecture.
- Implantation du modèle d'accompagnement et de formation d'*ABC'est parti* de façon permanente dans 11 écoles de rangs déciles 7, 8 et 9.

Objectif

1.2

Mise en contexte de l'objectif

Un écart de réussite important entre les garçons et les filles, en faveur de ces dernières, est observable au Québec. Le MEQ, les chercheurs et les acteurs de l'éducation se penchent depuis plusieurs années sur les causes, et surtout sur les solutions à mettre en place pour réduire cet écart, sans toutefois nuire à la réussite des filles. Cet écart représente une préoccupation majeure pour le CSS Marie-Victorin, qui mise sur différents moyens concrets et actifs, jumelés à des interventions précoces en littératie et portant sur le développement socioaffectif des élèves, afin de remédier à la situation.

OBJECTIF CSS MARIE-VICTORIN

Diminuer l'écart de réussite entre les garçons et les filles à **8 %**.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans selon le sexe d'une cohorte d'élèves suivie annuellement.

CIBLES 2022

Diminution de l'écart de réussite entre les garçons et les filles de **2,2 %**.

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
13,6 % (en faveur des filles)

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
8,5 % (en faveur des filles)

RÉSULTATS 2020-2021

Cohorte 2013-2014 suivie jusqu'en 2019-2020
16,4 % (en faveur des filles)

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Développement en lien avec la technopédagogie et l'intégration du numérique (robotique, programmation, plan d'action numérique dans des établissements, etc.).
- Mise en place d'actions pour « Intervenir sans tarder » : agents de transition pour soutenir le passage du préscolaire au primaire, et du primaire au secondaire.
- Développement, formation et accompagnement en lien avec le dépistage en contexte d'enseignement équilibré de la littératie (préscolaire et premier cycle).
- Accompagnement d'équipes-écoles en lien avec le dépistage pour 13 écoles (Intervenir tôt), six écoles (mesure 15015) et d'autres milieux volontaires.
- Mise en place d'activités parascolaires variées dans plusieurs écoles.
- Mise en place de tutorat pour soutenir les élèves les plus vulnérables.
- Déploiement d'une offre de cours d'été en présence pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire du CSS Marie-Victorin malgré la situation pandémique.

Explication des écarts

- Contexte pandémique entraînant la fermeture de classes et l'enseignement à distance pour plusieurs élèves:
 - Plus grande difficulté à établir et maintenir la qualité de la relation enseignant-élève, facteur hautement associé à la réussite et à la persévérance scolaire des élèves (Fortin et al., 2005).
- Contexte pandémique entraînant une obligation pour les élèves et les enseignants de limiter leurs déplacements en classe (maintien de la distanciation physique):
 - Plus grande difficulté pour plusieurs garçons à maintenir l'engagement et l'attention dans des situations d'apprentissage où l'expérience kinesthésique est limitée (Blondel, C. et Sénécal, I., 2017).
- Contexte pandémique entraînant une réduction des situations d'application concrète impliquant la manipulation, entre autres en sciences et en mathématiques (en raison des règles sanitaires liées à la désinfection):
 - Intérêt plus marqué chez les garçons pour les situations présentant un défi ou une démarche concrète en lien avec le quotidien (Gagnon, 1999).

Mesures projetées pour y remédier

- Comité multidisciplinaire de professionnels ayant pour mandat de déterminer les facteurs influençant la réussite des garçons, selon les données probantes de la recherche.
- Relance et bonification d'activités parascolaires variées dans plusieurs écoles.
- Mise en place de modalités de soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire, mesure 15021 (tutorat, co-enseignement, centre d'aide à l'apprentissage, etc.) dans toutes les écoles.
- Déploiement d'une offre de cours d'été en présence pour les élèves du CSS Marie-Victorin:
 - Ouverture de deux campus permettant à environ 1 000 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire du CSS et de l'extérieur de venir reprendre un cours ou faire une passerelle leur permettant de franchir un pas de plus dans leur parcours scolaire ou d'obtenir leur diplôme.
- Collaboration à la mise sur pied de cours d'été à distance avec les CSS de la Montérégie/Estrie:
 - Participation au comité directeur, recrutement de personnel, coordination interservices, partage de ressources (conseillers pédagogiques disciplinaires).
- Participation au projet pilote Formation à distance, volet prévention.
 - Coordination de quatre établissements du CSS (une école primaire, deux écoles secondaires et une école spécialisée) pour l'expérimentation de matériel audiovisuel dans une perspective d'enseignement bimodal, en coopération avec le ministère de l'Éducation et de chercheurs universitaires.

Blondel, C. et Sénécal, I. (2017). Enseigner aux garçons. Repéré sur le blogue Innovation Sainte-Anne à <http://innovation.sainteanne.ca/enseigner-aux-garcons/>

Fortin, L., Marcotte, D., Royer, É. & Potvin, P. (2005). Facteurs personnels, scolaires et familiaux différenciant les garçons en problèmes de comportement du secondaire qui ont décroché ou non de l'école. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 8(2), 79-88. <https://doi.org/10.7202/1017531ar>

Gagnon, C. Pour réussir dès le primaire : filles et garçons face à l'école, Les éditions remue-ménage, Montréal, 1999.



Mise en contexte de l'objectif

Bien que l'écart de réussite entre les milieux favorisés et défavorisés du CSS Marie-Victorin était moins grand que l'écart entre ces mêmes milieux à l'échelle de la province lors de la rédaction du PEVR, tout le personnel éducatif est soucieux de contribuer à réduire encore davantage cette disparité entre les milieux scolaires. Pour y parvenir, le CSS Marie-Victorin soutient et favorise le dépistage des vulnérabilités et les interventions précoces, ainsi que le travail collaboratif des équipes.

OBJECTIF PNRE

Diminuer l'écart de réussite entre les élèves provenant de milieux défavorisés (écoles d'IMSE 8 à 10) et les élèves provenant des autres milieux (écoles d'IMSE 1 à 7) à **6%**.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'une cohorte d'élèves, suivie annuellement et provenant des milieux défavorisés comparée aux élèves provenant des autres milieux.

CIBLES 2022

Diminution de l'écart de réussite entre les élèves provenant de milieux défavorisés et les élèves provenant des autres milieux de **0,6%**.

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
9,8% (en faveur des milieux favorisés)

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
15% (en faveur des milieux favorisés)

RÉSULTATS 2020-2021

Cohorte 2013-2014 suivie jusqu'en 2019-2020
5,5% (en faveur des milieux favorisés)

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Continuité des communautés d'apprentissages professionnelles en français au préscolaire et au premier cycle afin de développer les facteurs de protection liés à l'entrée dans l'écrit ainsi que la compétence à lire (13 écoles impliquées dans une démarche d'intervenir tôt et six écoles impliquées dans une démarche avec la mesure 15015).
- Accompagnement des ressources ajoutées par l'entremise de la mesure 15015 dans le déploiement de pratiques prometteuses en lecture (passation d'un dépistage sur les apprentissages essentiels, consignation et analyse des données, choix de cible et planification des interventions).
- Présentation d'un modèle de gestion de classe universelle aux enseignants et orthopédagogues du préscolaire et du 1^{er} cycle des écoles primaires ayant un indice de défavorisation de sept à 10.
- Présentation des outils de dépistage destinés aux élèves du préscolaire, de la 1^{re} et de la 2^e année du primaire aux enseignants et orthopédagogues du préscolaire et du 1^{er} cycle des écoles ayant un IMSE de 7 à 10.
- Présentation du portrait de classe en ligne en lien avec les tests de dépistage destinés aux élèves du préscolaire.

Mise en contexte de l'objectif

Le MEQ est conscient de l'écart considérable entre les taux de réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) bénéficiant d'un plan d'intervention, et les autres élèves. Il cherche donc à abaisser cet écart dans le réseau public québécois. Le CSS Marie-Victorin est devant un défi de taille, compte tenu du nombre d'élèves concernés partout dans ses écoles. Deux avenues sont privilégiées pour soutenir la réussite de ces élèves :

- Dépister et intervenir au plus tôt;
- Recourir à un enseignement et des mesures d'aide faisant appel à des approches pédagogiques reconnues comme efficaces et issues de la recherche.

OBJECTIF PNRE

Diminuer l'écart de réussite entre les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un plan d'intervention et les autres élèves à **30 %**.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après sept ans d'une cohorte d'élèves suivie annuellement et comparée aux élèves HDAA ayant un plan d'intervention et aux autres élèves.

CIBLES 2022

Diminution de l'écart de réussite entre les élèves HDAA ayant un plan d'intervention et les autres élèves de **3,6 %**.

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
40,1 % (en faveur des élèves sans PI)

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
34 % (en faveur des élèves sans PI)

RÉSULTATS 2020-2021

Cohorte 2013-2014 suivie jusqu'en 2019-2020
31,3 % (en faveur des élèves sans PI)

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Formation pour les nouveaux membres du personnel qui travaillent auprès des élèves en classes spécialisées afin de bien cibler les besoins des élèves et d'identifier les meilleurs modes d'intervention et d'enseignement.
- Enseignement selon l'âge chronologique de l'enfant, en apportant des modifications au besoin : assurer l'arrimage entre les objectifs fixés pour un élève, l'évaluation des apprentissages poursuivis et leur présentation/notation dans le bulletin.
- Accompagnement et formation en lien avec les pratiques et l'enseignement différencié.
- Offre de services variée : projets intégrateurs, co-enseignement, classes et écoles spécialisées, etc.
- Mise en place d'un cadre de référence et d'un plan de formation sur les mesures exceptionnelles et la prévention par des interventions ciblées.

Explication des écarts

- Certains milieux (primaire et secondaire) n'ont pas reçu de formation ni d'accompagnement en pratiques différenciées et en différenciation pédagogique.
- Formation à parfaire concernant l'accompagnement de tous les milieux sur le plan d'intervention.
- Plusieurs milieux n'ont pas encore suivi la formation sur les mesures exceptionnelles et la prévention par les interventions ciblées.

Mesures projetées pour y remédier

- Formation sur le plan d'intervention auprès de l'ensemble des milieux par l'accompagnement du conseiller pédagogique école et le soutien des conseillers pédagogiques en adaptation scolaire.
- Mise en place d'un comité d'experts, d'un plan triennal de révision du modèle d'organisation des services EHDA, et réflexion sur l'organisation des classes spécialisées.
- Ajout de ressources orthopédagogiques dans nos écoles primaires et ajout d'enseignants-ressources dans nos écoles secondaires en 2021-2022.
- Déploiement de la formation sur les mesures exceptionnelles et la prévention par les interventions ciblées dans toutes nos écoles.

Mise en contexte de l'objectif

Pour le primaire, l'objectif identifié porte sur la compétence à écrire qui est mesurée à partir de l'épreuve ministérielle d'écriture de 4^e année. Le MEQ vise un taux de réussite de 90 % à cette épreuve d'ici 2030. À l'heure actuelle, les élèves de 4^e année au CSS Marie-Victorin se positionnent favorablement face à cet objectif. Il faut mentionner que plus on travaille la compétence à lire chez les élèves des 1^{er} et 2^e cycles du primaire, plus on renforce la compétence à écrire, car ces deux compétences sont interreliées et se développent de pair.

OBJECTIF PNRE

Porter le taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4^e année du primaire à **85 %**.

INDICATEUR

Taux de réussite annuel à l'épreuve d'écriture de 4^e année pour les élèves des classes ordinaires du primaire.

CIBLES 2022

Augmentation de **3,3 %** du taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4^e année du primaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

RÉSULTATS 2018-2019

86,6 %

RÉSULTATS 2019-2020

ND

(Il n'y a pas eu d'épreuve en 2019-2020)

RÉSULTATS 2020-2021

ND

(Il n'y a pas eu d'épreuve en 2020-2021)

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Offre de formation continue aux enseignants du 2^e et du 3^e cycle liée à l'enseignement et à l'apprentissage de l'orthographe.
- Mise en place de communautés de pratiques en écriture dans plusieurs écoles.
- Mentorat (accompagnement, observation, rétroaction, modélisation, suivis ponctuels) auprès de dix enseignants en lien avec la mise en place d'ateliers d'écriture au préscolaire et au primaire.
- Offre d'accompagnement dans les écoles pour développer un code de correction uniforme.
- Accompagnement des enseignants pour identifier les apprentissages essentiels liés à la compétence à écrire.
- Offre de formation pour développer une vision et un vocabulaire et une vision commune de l'évaluation au sein des équipes-écoles.
- Développement et promotion du microsite sur l'évaluation visant à outiller les enseignants en planification, cueillette et interprétation de traces, en exercice du jugement et prise de décision au regard de l'évaluation des apprentissages.



ORIENTATION 2 : ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE VERS LA RÉUSSITE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

Objectif

2.1

Mise en contexte de l'objectif

L'augmentation du taux d'obtention d'une première diplomation ou d'une première qualification avant 20 ans, incluant le DES, le DEP et les autres qualifications possibles, est un enjeu majeur auquel doit pallier le MEQ. Cela représente probablement le plus grand défi à relever, car le taux de diplomation/qualification des élèves du CSS Marie-Victorin était de 9,1 % au-dessous de la situation provinciale au moment de la rédaction du PEVR, et à 13 % de l'attente provinciale pour 2022. Les matières à sanction et leurs modalités d'évaluation seront donc au cœur des travaux collaboratifs pour atteindre un taux de 75 %.

OBJECTIF PNRE

Porter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification à **75 %**.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après sept ans d'une cohorte d'élèves suivie annuellement.

CIBLES 2022

Augmentation de **4 %** de la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un 1^{er} diplôme ou une 1^{re} qualification.

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
72,7 %

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
73,9 %

RÉSULTATS 2020-2021

Cohorte 2013-2014 suivie jusqu'en 2019-2020
75,3 %

Résumé des actions mises en œuvre en lien avec l'objectif

- Poursuite des travaux d'un comité de travail pour le développement du plein potentiel de tous les élèves, qui se préoccupe particulièrement de la réussite des élèves dans les matières à sanction au secondaire.
- Identification des enjeux liés à la diplomation et à la réussite dans les matières à sanction au secondaire.
- Mise en application d'un protocole de vérification de l'éligibilité des élèves à la diplomation.
- Présentation aux conseillers pédagogiques des principaux documents relatifs à l'évaluation, dont la Politique d'évaluation du MEES, les cadres d'évaluation, *Évaluer pour que ça compte vraiment* du Conseil supérieur de l'éducation, guide à l'intention des équipes-écoles pour la révision des normes et modalités d'évaluation des apprentissages, élaboré conjointement par la CSMV et le syndicat de Champlain.
- Présentation aux conseillers pédagogiques d'une revue de littérature sur l'évaluation, en vue de faire émerger une compréhension commune et favoriser l'harmonisation des pratiques d'évaluation.
- Poursuite des travaux d'un comité de travail pour le développement du plein potentiel de tous les élèves, qui se préoccupe particulièrement de l'organisation du travail des enseignants-ressources.
- Établissement du portrait organisationnel du travail des enseignants ressources.
- Identification de trois pratiques efficaces issues de la recherche pour améliorer l'apprentissage et la réussite des élèves (enseignement explicite, rétroaction et co-enseignement) et mise en place d'un plan de développement concerté à cet égard.
- Formation des conseillers pédagogiques, des gestionnaires du service des ressources éducatives et de directions au regard des pratiques innovantes, prometteuses et probantes par Jonathan Bluteau, professeur à l'UQAM.

- Formation des enseignants ressources relativement au co-enseignement.
- Poursuite d'une expérimentation du co-enseignement dans quelques écoles secondaires.
- Participation à une recherche-action de l'Université de Sherbrooke sur l'implantation du co-enseignement dans trois écoles secondaires.
- Création d'un outil d'aide à la décision de passage pour la promotion des élèves en contexte de COVID-19.
- Création et diffusion de capsules générales de formation sur la rétroaction, une pratique efficace d'enseignement-évaluation pour soutenir l'évaluation en contexte de COVID-19.
- Réflexion avec un chercheur en table sectorielle secondaire sur le décrochage scolaire.

Objectif

2.2

Mise en contexte de l'objectif

Le MEQ souhaite voir diminuer l'écart de réussite entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves. Toutefois, lors de l'élaboration du PEVR, nous constatons que dans le cas du CSS Marie-Victorin, les élèves issus de l'immigration avaient un taux de réussite nettement plus élevé que celui des élèves non-immigrants. Par contre, le CSS Marie-Victorin se veut vigilant, car le portrait de l'immigration tend à se modifier depuis quelques années. Les nouvelles cohortes accueillies présentent plus de vulnérabilités face aux apprentissages.

OBJECTIF PNRE

Maintenir les taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration minimalement égaux aux taux du CSS Marie-Victorin.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après sept ans d'une cohorte d'élèves suivie annuellement et comparée aux élèves immigrants de 1^{re} génération et à l'ensemble des autres élèves du CSS Marie-Victorin.

CIBLES 2022

Maintien d'un taux de diplomation et de qualification positif ou minimalement égal à celui des autres élèves pour les immigrants de 1^{re} génération.

RÉSULTATS 2018-2019

Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018
7,7% (en faveur de la 1^{re} génération)

RÉSULTATS 2019-2020

Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019
2,8% (en faveur de la 1^{re} génération)
Entre les cohortes 2011 et 2012, le taux de la 1^{re} génération a diminué de 2,8% tandis que le taux des autres générations a augmenté de 2,1%

RÉSULTATS 2020-2021

Cohorte 2013-2014 suivie jusqu'en 2019-2020
9,2% (en faveur de la 1^{re} génération)
Entre les cohortes 2012 et 2013, le taux de la 1^{re} génération a augmenté de 6,3% tandis que le taux des autres générations a diminué de 0,1%

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Poursuite des rencontres d'identification des besoins et de classement provisoire par des intervenants de l'élève (enseignants, professionnels, direction, conseiller pédagogique) afin de s'assurer de l'intégration des élèves au degré qui favorisera leur réussite et leur diplomation.
- Développement d'une formation asynchrone et offre d'accompagnement pour les enseignants de classe d'accueil en insertion professionnelle.
- Révision de la répartition des allocations pour le soutien linguistique afin d'octroyer davantage de soutien aux élèves du secondaire.
- Mise en place de projets en lien avec la mesure 15053, pour préparer les élèves à développer les compétences préalables à la réussite des matières à sanction en secondaire 4 et 5 (univers social et anglais) qui ne sont pas enseignées en classe d'accueil.

Mise en contexte de l'objectif

Au-delà des interventions précoces, il faut également continuer d'accompagner les élèves vers la réussite tout au long de leur parcours scolaire. Le CSS Marie-Victorin a donc voulu se doter de ce deuxième objectif propre à son organisation, afin de poursuivre ses efforts d'amélioration du taux de réussite à la compétence à lire, au secondaire cette fois, car cette compétence, utile et incontournable dans le cursus scolaire, demeure un fort prédicteur de succès.

CSS MARIE-VICTORIN

Porter le taux de réussite à la compétence à lire en français à **81,5%** en 2^e année et à **84,5%** en 5^e année au secondaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

INDICATEUR

Taux de réussite annuels à la compétence à lire en français langue d'enseignement pour les élèves des classes ordinaires des deux années visées du secondaire.

CIBLES 2022

Augmentation de **5%** en 2^e année et de **5%** en 5^e année au secondaire pour tous les élèves des classes ordinaires.

RÉSULTATS 2018-2019

2^e année du secondaire: **71%**
5^e année du secondaire: **86,9%**

RÉSULTATS 2019-2020

2^e année du secondaire: **73,9%**
5^e année du secondaire: **92,7%**

RÉSULTATS 2020-2021

2^e année du secondaire: **76,8%**
5^e année du secondaire: **86,1%**

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Identification des enjeux liés à la diplomation et à la réussite dans les matières à sanction, et plus spécifiquement en lecture, pour poursuivre le travail amorcé au primaire au regard de cette compétence clé.
- Élaboration d'un continuum en lecture au secondaire qui s'arrime au primaire.
- Poursuite des accompagnements dans le cadre des communautés d'apprentissage professionnel déjà implantées dans les écoles visées
- Formation des enseignants en vue de la préparation aux examens ministériels.
- Corrections collectives proposées aux enseignants.
- Accompagnement et soutien offerts aux enseignants de français du secondaire portant principalement sur la présentation de pratiques efficaces issues de la recherche, l'enseignement de la lecture à travers des réseaux littéraires, l'expérimentation d'ateliers d'écriture et le recours à des tâches d'évaluation authentiques.
- Offre de formation pour développer un vocabulaire et une vision commune de l'évaluation au sein des équipes-écoles.
- Développement et promotion du microsite sur l'évaluation, visant à outiller les enseignants dans la planification, la cueillette et l'interprétation de traces, l'exercice du jugement et la prise de décision au regard de l'évaluation des apprentissages.

Explication des écarts

- Uniformité des pratiques évaluatives, variables d'un milieu à l'autre et d'un enseignant à l'autre, dans un même milieu.
- Réduction de la fréquence de l'exposition à l'enseignement et à l'exercisation en raison de l'enseignement à mi-temps en présentiel, au 2^e cycle.
- Impact de l'enseignement à mi-temps en présentiel au 2^e cycle sur le suivi octroyé aux élèves en raison des difficultés liées à l'appropriation des environnements numériques d'apprentissage chez les enseignants.
- Appropriation peu uniforme des savoirs essentiels dans une logique de continuum de la lecture.

Mesures projetées pour y remédier

- Proposition d'une offre de service universelle visant l'appropriation du continuum en lecture pour mieux dresser un portrait des élèves et ainsi mieux les accompagner.

- Offre d'accompagnement et de formation pour uniformiser les pratiques d'évaluation et intégrer la triangulation en évaluation.
- Déploiement du plan de formation des pratiques efficaces visant à développer ou actualiser les compétences des enseignants au niveau de la rétroaction et de l'enseignement explicite.
- Accompagnement des enseignants afin de favoriser l'enseignement de la lecture au moyen d'exercices de lecture variés.
- Présentation d'une offre de formation pour amener les enseignants à s'approprier un outil de travail favorisant la rétroaction, l'enseignement et l'évaluation en préconisant la triangulation.

Objectif

2.4

Mise en contexte de l'objectif

Toujours dans le cadre de la maîtrise de la langue, le MEQ cherche à faire augmenter la part de la population adulte du Québec capable de démontrer des compétences élevées en littératie (lecture et écriture) en se fondant sur les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), attendus en 2022. Toutefois, il y a peu de données claires concernant le niveau de maîtrise de la langue chez les adultes actuellement sur le territoire du CSS Marie-Victorin. Cet état de fait amène les centres d'éducation des adultes à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour évaluer le niveau des élèves, diagnostiquer leurs difficultés quant aux compétences en littératie, ainsi qu'à soutenir et renforcer leur maîtrise de la langue française.

OBJECTIF PNRE

Contribuer au rehaussement des compétences en littératie de la population adulte sur le territoire du CSS Marie-Victorin.

INDICATEUR

Au secteur adulte:

- Taux d'inscriptions aux programmes et projets liés à la littératie et à l'alphabétisation.
- Nombre d'élèves participant à la démarche d'évaluation diagnostique liée à la littératie.
- Résultats de 2022 du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).

CIBLES 2022

Augmentation annuelle du pourcentage d'élèves atteignant le niveau 3 sur l'échelle des compétences en littératie selon les parcours scolaires à l'éducation des adultes et à la suite d'une première évaluation complète de la situation de départ en septembre 2018.

RÉSULTATS 2018-2019

ND

RÉSULTATS 2019-2020

ND

RÉSULTATS 2020-2021

44%

Pourcentage de la population de 15 ans et plus sous le niveau 3 du PEICA

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Évaluation du niveau de lecture des élèves dans le but d'offrir des services et des outils visant l'amélioration de cette compétence;
- Révision de la méthode d'évaluation des compétences en littératie des élèves, à la suite de l'expérimentation de la méthode d'analyse du nombre de mots lus par minute qui ne fournissait pas assez de précision quant à la compréhension de la lecture;
- Mise en place d'un service permettant d'intervenir rapidement et d'accompagner les jeunes adultes tout au long de leur parcours. Ce service inclut l'évaluation en lecture des nouveaux élèves, l'analyse diagnostique de leurs difficultés et leur orientation vers des ateliers répondant à leurs besoins spécifiques:
 - Développer des stratégies de lecture efficaces;
 - Comprendre le sens implicite dans différents textes et contextes;
 - Apprendre à structurer ses idées;
 - Utiliser des outils technologiques;
 - Être exposé à la culture québécoise (repères culturels);
 - Débattre sur des sujets d'actualité;
 - Élargir ses connaissances générales sur divers sujets.
- Évaluation et ateliers offerts aux élèves déjà en place sur recommandation de l'enseignant.

Portrait 2020-2021

1 659 élèves inscrits en français

Résultats

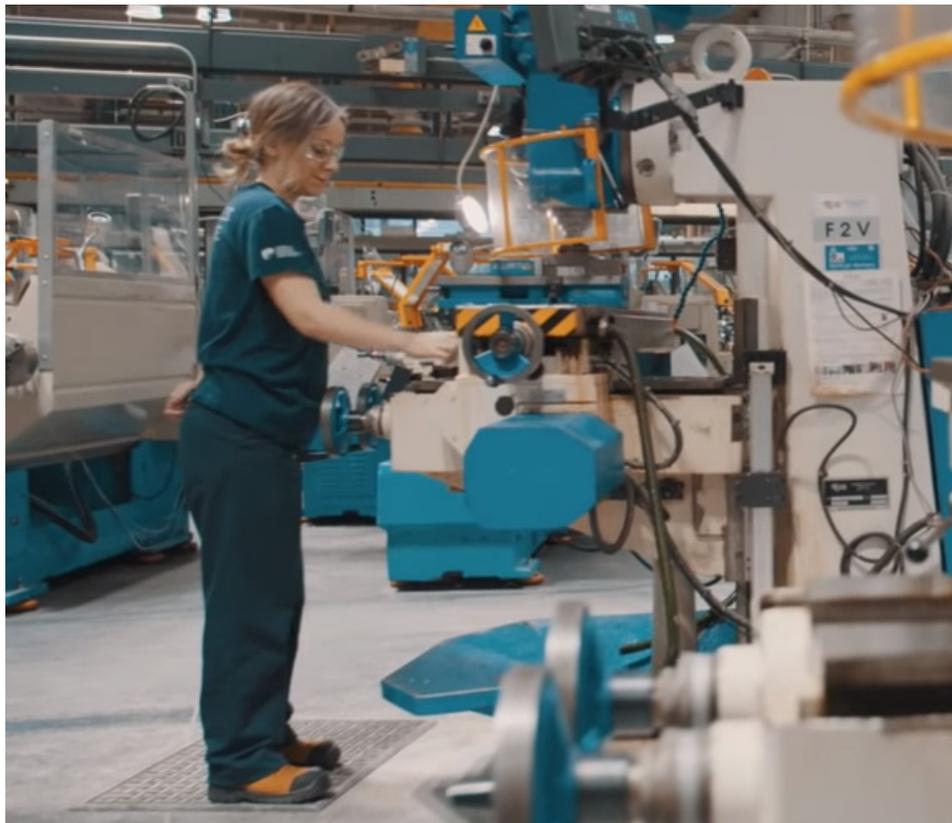
1. Important : Le test de lecture est inspiré du test PEICA. Seulement certains aspects sont évalués.
 2. Tous les tests ont été faits de septembre à mai.
 3. L'analyse de la progression est basée sur les études de cas demandées par les enseignants et les professionnels qui suivent les élèves en difficulté. Des prises de notes colligées lors des ateliers orthopédagogiques nous permettent également de fournir des données.
- Évaluation des effets du suivi orthopédagogique sur la réussite des élèves;

Nous avons revu le mode de fonctionnement du support andragogique. En plus des interventions individualisées, l'orthopédagogue assistait les enseignantes responsables des classe FBC (sec. 1 et 2).

Voici quelques chiffres qui émergent des interventions individuelles:

1. 101 élèves ont reçu une évaluation des capacités en lecture dès leur arrivée au centre.
FBC=41 élèves
FBD=53 élèves
2. Suivi des élèves (une fois par semaine, seuls ou en sous-groupes) : 104 élèves étaient inscrits dans un sigle de sec. 1-2-3.

De ces 104 élèves, 65 ont réussi l'une ou l'autre des épreuves.
3. Quelques données relatives à la réussite des élèves en support en classe: 147 épreuves sur 935 ont été réussies en sec. 1 et 2, tous sigles confondus.
4. Le contexte imposé par la COVID nous force à colliger des données sur la réussite des élèves en mars 2019. Les élèves en FBC (sec. 1 et 2) avaient beaucoup de difficulté à fonctionner à distance.



Mise en contexte de l'objectif

Pour favoriser un cheminement scolaire le plus régulier possible, le MEQ vise une diminution de la proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus dans le réseau public québécois. Comme le CSS Marie-Victorin est déjà sous la cible maximum attendue de 11% fixée pour 2022, il s'agira plutôt d'assurer un maintien de ces données. À cet effet, les interventions précoces au préscolaire et au primaire demeurent essentielles pour tenter d'éviter un allongement du cheminement scolaire qui retarderait l'entrée au secondaire des élèves.

OBJECTIF PNRE

Maintenir tout au plus à 11% la proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

INDICATEUR

Taux annuel du nombre d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

CIBLES 2022

Maintien de cette proportion à **11%** ou moins.

RÉSULTATS 2018-2019

13,7% (année 2018-2019)

RÉSULTATS 2019-2020

10,2% (année 2019-2020)

RÉSULTATS 2020-2021

8,6% (année 2020-2021)

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Présentation des principaux documents relatifs à l'évaluation aux conseillers pédagogiques, dont la Politique d'évaluation du MEES, les cadres d'évaluation, *Évaluer pour que ça compte vraiment* du Conseil supérieur de l'éducation, guide à l'intention des équipes-écoles pour la révision des normes et modalités d'évaluation des apprentissages élaboré conjointement par le CSS Marie-Victorin et le syndicat de Champlain.
- Présentation aux conseillers pédagogiques d'une revue de littérature sur l'évaluation, afin de faire émerger une compréhension commune et favoriser l'harmonisation des pratiques d'évaluation.
- Mise en place de communautés de pratiques en lecture et en écriture dans plusieurs écoles.
- Service de soutien des élèves à risque par une agente de transition pour le passage primaire-secondaire.
- Création d'un outil d'aide à la décision de passage pour la promotion des élèves en contexte de COVID-19.
- Mise en place d'un comité de gestion du processus de passage primaire-secondaire incluant des représentants du service des ressources éducatives, du service de l'organisation et du transport scolaire et des directions d'établissement primaire et secondaire.
- Formation du personnel enseignant du 3^e cycle du primaire sur les classements et les voies de scolarisation au secondaire.
- Mise en place d'actions pour « intervenir sans tarder » : agents de transition pour soutenir les passages du préscolaire au primaire et du primaire au secondaire
- Développement, formation et accompagnement en lien avec le dépistage en contexte d'enseignement équilibré de la littératie (préscolaire et premier cycle).
- Accompagnement d'équipes-écoles en lien avec le dépistage pour 13 écoles (Intervenir tôt), six écoles (mesure 15015) et d'autres milieux volontaires.

ORIENTATION 3: OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SAIN, SÉCURITAIRE ET OUVERT SUR LA COMMUNAUTÉ

Objectif

3.1

Mise en contexte de l'objectif

La croissance accélérée de la clientèle issue de l'immigration sur le territoire a eu un impact important sur le portrait de cette clientèle au CSS Marie-Victorin. Rappelons que 54,4% de ses effectifs scolaires au secteur jeune sont issus de l'immigration. C'est donc un portrait qui s'est énormément modifié au fil des dernières années. Les nouvelles cohortes accueillies présentent plus de vulnérabilités face aux apprentissages et les élèves, comme leurs familles, ont de nouveaux besoins à combler. Il est donc de plus en plus nécessaire de mettre l'accent sur la qualité d'accueil de l'élève immigrant et de toute sa famille, sur le soutien à leur offrir dès leur arrivée ainsi que sur la collaboration avec les organismes et partenaires du milieu, concernés par cette clientèle. C'est pourquoi le CSS Marie-Victorin a déterminé ce troisième objectif qui lui est propre.

OBJECTIF CSS MARIE-VICTORIN

Renforcer la structure d'accueil et d'intégration de l'élève immigrant et de sa famille en concertation avec les établissements scolaires et les partenaires du milieu concernés par cette clientèle.

INDICATEUR

Mise en place du Centre d'intégration des personnes immigrantes en collaboration avec les maisons d'enseignement collégiale et universitaire ainsi qu'avec des acteurs des milieux communautaires, de l'économie et du monde municipal de l'Agglomération de Longueuil.

CIBLES 2022

Ouverture à 100% du Centre d'intégration des personnes immigrantes.

RÉSULTATS 2018-2019

10%

RÉSULTATS 2019-2020

50%

RÉSULTATS 2020-2021

75% (année 2020-2021)

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

Centre d'intégration pour les personnes immigrantes

- Mise sur pied d'un Centre d'intégration des personnes immigrantes;
- Embauche d'un agent de développement;
- Établissement d'un portrait de la situation en lien avec les offres de services de chacun des partenaires;
- Développement d'un projet de partenariat concerté et répondant aux besoins de la clientèle issue de l'immigration.

Résumé des autres actions mises en œuvre en lien avec l'objectif

Secteur jeune

- Restructuration du guichet d'accueil et révision des processus d'inscription et d'évaluation;
- Mise en place d'une démarche hybride (virtuel et présentiel) pour l'accueil et l'inscription des élèves immigrants nouvellement arrivés et de sa famille;
- Développement et diffusion d'outils plurilingues pour faciliter la communication avec les familles immigrantes;
- Développement d'un cadre de référence du SILÉI;
- Mise en place d'un accompagnement de proximité par l'équipe du SILÉI auprès des équipes-écoles ayant des élèves immigrants qui présentent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;
- Développement et mise en place d'un outil d'analyse de la fluctuation et de la capacité d'accueil;

- Développement et mise en place d'un projet-pilote en soutien linguistique auprès des écoles ayant 15 % de tâche ou moins;
- Réflexion, accompagnement et actions diverses pour soutenir les milieux accueillant des élèves ayant une valeur de 22;
- Mise en place d'un groupe de co-développement de directions pour soutenir le leadership en contexte pluriethnique et plurilingue;
- Poursuite de la collaboration avec les intervenants communautaires scolaires interculturels (ICSI) de Vision Inter-Cultures et de la Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS) afin de favoriser une meilleure relation entre l'école, les familles immigrantes et la communauté;
- Participation à la Table des intervenants de l'agglomération de Longueuil;
- Sensibilisation des enseignants du préscolaire à la réalité pluriethnique dans le cadre des ateliers d'appropriation du nouveau programme-cycle;
- Mise en place d'un camp pédagogique d'été pour soutenir la réussite des élèves immigrants et allophones appelés à intégrer la classe ordinaire en septembre.

Secteur adulte

- Rédaction du cadre de référence SARCA et présentation aux directions et professionnels CO-CISEP de l'Éducation des adultes;
- Poursuite de la mise en place du service d'orthopédagogie au service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA);
- Poursuite du développement du service d'évaluation au SARCA;
- Poursuite de la mise en place d'une passerelle au secteur jeune pour accompagner les élèves issus de l'immigration vers l'éducation des adultes;
- Rencontres entre la direction de l'éducation des adultes et l'équipe du secteur jeune en prévision du classement des élèves issus de l'immigration.

Travail de concertation avec les partenaires et organismes sur le territoire du CSS Marie-Victorin

- Maintien de l'entente de partenariat avec l'Instance régionale de concertation de la Montérégie (IRCM) ainsi qu'avec l'agglomération de la Ville de Longueuil.

Autres mesures projetées pour s'améliorer

- Développement d'un système robuste pour s'assurer de la prise en charge du dossier d'inscription par les écoles;
- Développement d'un rapport en ligne accessible par Élève 360;
- Création de deux postes d'enseignant en soutien linguistique visant à offrir aux écoles ayant moins de 15 % de tâche un service équitable, cohérent et intensifié s'adaptant à la vague d'arrivées au pays de nouveaux élèves;
- Mise en place d'un réseautage pour soutenir, accompagner et outiller l'enseignant du préscolaire dans la réalité pluriethnique et plurilingue de sa classe;
- Révision de l'outil d'évaluation de la compétence langagière au préscolaire;
- Présentation et déploiement des conditions préalables à la mise en place d'une approche hybride pour l'accueil et le déploiement des services éducatifs destinés aux élèves immigrants de 1^{re} année nouvellement inscrits par l'entremise du guichet d'accueil;
- Mise en œuvre de groupes de parole afin de soutenir l'intégration des élèves issus de l'immigration en lien avec leur développement affectif et leur bien-être mental;
- Mise en place d'un projet au secondaire pour soutenir la persévérance scolaire et favoriser la diplomation et la qualification des élèves issus de l'immigration arrivés en cours de parcours secondaire en outillant et en soutenant les milieux pour qu'ils mettent en place des plans d'intégration linguistique scolaire et sociale (PILSS) auprès des élèves à risque de décrochage scolaire.

Mise en contexte de l'objectif

Le présent objectif ne concerne que le secteur primaire. Il vise la santé et l'adoption de saines habitudes de vie par les élèves dès leur plus jeune âge, et fait écho à la Politique de la réussite éducative (PRE) qui encourage les milieux scolaires à offrir un environnement stimulant qui intègre, entre autres, des activités physiques et sportives. Pour inculquer aux enfants le goût et le plaisir de bouger, les écoles primaires sont conviées à mettre en place des actions pour atteindre la cible de 60 minutes d'activités physiques variées au quotidien. Le CSS Marie-Victorin a un rôle de soutien auprès des équipes-écoles à cet égard.

OBJECTIF PRE

Porter à 100% la proportion des écoles primaires qui offrent aux élèves la possibilité de bouger 60 minutes par jour grâce à la pratique d'activités physiques variées.

INDICATEUR

Taux annuel des écoles primaires où les élèves ont la possibilité de bouger au moins 60 minutes tous les jours grâce à la pratique d'activités physiques variées.

CIBLES 2022

100% des écoles primaires offriront aux élèves la possibilité de bouger 60 minutes tous les jours grâce à la pratique d'activités physiques variées.

RÉSULTATS 2018-2019

13 écoles bénéficient de la mesure 15023
(À l'école, on bouge!)

RÉSULTATS 2019-2020

16 écoles bénéficient de la mesure 15023
(À l'école, on bouge!)

RÉSULTATS 2020-2021

67,3% des écoles primaires atteignent la cible
(37 écoles)
21 écoles bénéficient de la mesure 15023
(À l'école, on bouge!)

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Embauche d'un conseiller pédagogique en éducation physique depuis 2018-2019 pour supporter tous les milieux avec cet objectif et tout autre dossier en lien avec l'éducation physique, les saines habitudes de vie et le programme École en forme et en santé.
- Accompagnement des écoles, et plus particulièrement les 21 écoles ciblées par la mesure *À l'école, on bouge!*, pour la mise en œuvre de moyens permettant l'atteinte de l'objectif: répertoire d'activités physiques variées, organisation de pauses actives, mise en place de corridors actifs, aménagement de cours d'école, élaboration d'un outil de consignation des minutes d'activités physiques effectuées, etc.
- Sondage de toutes les écoles en collaboration avec le Bureau de la Statistique et de l'imputabilité au début 2020, afin d'identifier celles qui auraient besoin d'accompagnement pour mettre en place les moyens qui leur permettraient d'atteindre l'objectif d'offrir 60 minutes d'activité physique au quotidien, afin d'espérer atteindre la cible pour 100% en juin 2022.



Explication des écarts

- Avant l'année 2020, le CP en EPS n'accompagnait systématiquement que les écoles ciblées par la mesure 15023 pour les amener à offrir 60 minutes d'activités physique au quotidien. Peu d'écoles étaient ciblées par la mesure. Nous avons modifié l'accompagnement afin de nous assurer que toutes les écoles atteindraient la cible pour juin 2022.

Mesures projetées pour y remédier

- 2021-2022 : répartition de l'enveloppe budgétaire de la mesure 15023 par le comité de répartition des ressources parmi toutes les écoles primaires du CSS.
- 2021-2022 : ajout de soutien et d'accompagnement de 34 nouvelles écoles par le conseiller pédagogique en éducation physique et à la santé. Quatre rencontres sont prévues durant l'année afin d'identifier des pistes d'action avec les titulaires de classe : pauses actives, etc.
- 19 écoles ciblées sur 34 n'atteignent toujours pas la cible et reçoivent un accompagnement plus soutenu et personnalisé selon les besoins exprimés lors du sondage et des rencontres, afin de leur permettre d'atteindre l'objectif. Il est à noter que 11 écoles sont très près du but (50 à 59 minutes).
- 13 écoles bénéficient de la mesure pour la première fois cette année. Elles recevront le soutien nécessaire à l'atteinte de l'objectif.
- Implantation du nouveau programme Actif au quotidien dans trois écoles du Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ). Ce programme contribuera à l'atteinte de l'objectif fixé.

Objectif

3.3

Mise en contexte de l'objectif

L'école n'est pas qu'un lieu d'apprentissages formels, elle est surtout un milieu de vie où l'élève découvrira peu à peu sa personnalité, ses talents et sa capacité à s'engager. Il y développera des relations avec les adultes et les autres élèves. Chaque école est invitée à offrir un environnement sain, sécuritaire, accueillant, inclusif et créatif à tous ses élèves. C'est d'ailleurs grâce à l'enseignement des valeurs et des attitudes citoyennes ainsi qu'à une participation active des élèves dans leur école qu'ils parviennent à s'épanouir. Ce rôle d'accompagnement auprès des jeunes est cher au cœur du personnel et des dirigeants du CSS Marie-Victorin. C'est le quatrième objectif choisi pour distinguer le CSS Marie-Victorin.

OBJECTIF CSS MARIE-VICTORIN

Accroître l'adoption de valeurs et d'attitudes citoyennes chez l'élève lui permettant de jouer un rôle actif et responsable dans son milieu scolaire et sa communauté.

INDICATEUR

Nombre d'actions réalisées impliquant les élèves dans les domaines suivants :

- la vie démocratique; • l'entrepreneuriat;
- le vivre-ensemble; • le bénévolat.
- l'environnement;

CIBLES 2022

100 % des établissements scolaires réaliseront des actions liées à l'implication des élèves dans au moins deux des domaines visés.

RÉSULTATS 2018-2019

ND

RÉSULTATS 2019-2020

ND

RÉSULTATS 2020-2021

72,7 %

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Sondage effectué au printemps 2020 afin de monitorer la situation dans chacune des écoles et ainsi avoir un portrait des deux domaines choisis pour chaque école.

Pour le domaine **Vivre ensemble**

- Création d'un guide à l'attention des directions d'école afin de favoriser le vivre ensemble tout en respectant les mesures sanitaires au retour en classe lors de la rentrée 2020-2021, en contexte de pandémie suite à la fermeture des écoles depuis mars 2020.
- Formation sur la gestion de classe par les deux CP de l'école bienveillante et le CP en insertion professionnelle, à l'ensemble des CP école, dans le but de les outiller pour l'accompagne de l'ensemble des milieux.
- Poursuite et consolidation du partenariat avec M. Éric Morissette, professeur à l'Université de Montréal. Ce dernier accompagne plus spécifiquement les écoles qui cheminent vers les principes de l'école bienveillante. Ces principes comprennent, notamment la mise en place de règles de conduite qui valorisent les comportements positifs.
- Création de plusieurs outils d'accompagnement pour les écoles (plans de leçons d'enseignement explicites des comportements attendus, canevas de règles de conduite, affiches, etc.).
- Poursuite du déploiement du programme Philo-Jeunes dans une vingtaine d'écoles (établi en collaboration avec l'UNESCO), et permettant de développer des valeurs démocratiques et de prévenir la violence en milieu scolaire, en développant les habiletés de pensée des élèves.
- Accompagnement de neuf nouvelles écoles primaires et d'une nouvelle école secondaire pour l'adoption d'un système d'encadrement bienveillant et positif qui inclut l'enseignement explicite des comportements attendus.
- Développement d'un référentiel en gestion de classe à paraître en 2021-2022.

Explication des écarts

- Atteinte de la cible si toutes les écoles posent des gestes en lien avec deux des cinq domaines (le vivre-ensemble, la vie démocratique, le bénévolat, l'environnement et l'entrepreneuriat).
- Constatation, suite au sondage, que 18 écoles primaires ne posent des actions que pour un seul des cinq domaines.

Mesures projetées pour y remédier

- Pour les écoles qui ont choisi un domaine autre que le vivre ensemble, la CP école bienveillante va les inviter à joindre la démarche de l'école bienveillante, en ajoutant le vivre-ensemble pour accroître l'adoption de valeurs et d'attitudes citoyennes chez leurs élèves.
- Il sera porté à l'attention des autres écoles faisant déjà partie de l'école bienveillante qu'ils doivent ajouter des actions reliées à un autre des quatre domaines d'ici juin 2022, afin de pouvoir atteindre la cible PEVR.
- La CP en univers social proposera quelques projets prêts à être actualisés pour les écoles qui devront choisir un autre domaine que le vivre-ensemble.

Mise en contexte de l'objectif

L'intention du MEQ est de faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant au Québec, d'ici 2030. Compte tenu du grand nombre d'immeubles et de cours d'école à entretenir, la planification des travaux de réfection pour remédier à leur état de vétusté représente un défi de taille. À ces opérations, plusieurs ajouts d'espaces et la construction de nouveaux établissements s'imposent, afin de faire face à la croissance accrue de la clientèle sur le territoire du CSS Marie-Victorin.

OBJECTIF PNRE

Porter la proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant à **68 %** en s'appuyant sur les principes du développement durable.

INDICATEUR

Indice annuel de l'état des bâtiments et terrains du parc immobilier (calcul du déficit du maintien d'actifs – DMA – du logiciel SIMACS).

CIBLES 2022

Augmentation de **30 %** de la proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant.

RÉSULTATS 2018-2019

Proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant : **31 %** (janvier 2019).

RÉSULTATS 2019-2020

Proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant : **32,9 %** (janvier 2020).

Note : Cette donnée sera modifiée en cours d'année à la suite d'un changement de méthode de calcul.

RÉSULTATS 2020-2021

Proportion des bâtiments et terrains du parc immobilier jugés dans un état satisfaisant : **37,6 %** (janvier 2021).

Note : Cette donnée sera modifiée en cours d'année à la suite d'un changement de méthode de calcul.

Résumé des actions mise en œuvre en lien avec l'objectif

- Bonification de notre planification pluriannuelle de travaux de réfection pour corriger la vétusté de nos immeubles en profitant de l'augmentation significative des budgets d'investissement réservés par le MEES pour le maintien d'actifs.
- Le plan d'action spécifique pour la remise en état de nos cours d'école en est à sa troisième année de réalisation sur une planification de 5 ans.
- Les projets suivants ont été réalisés :
 - Agrandissement de l'école Laurent-Benoit (Longueuil)
 - Agrandissement de l'école Georges-P. Vanier (Brossard)
 - Conversion de l'école du Vieux Greenfield Park (Greenfield Park- Longueuil)
- Les projets suivants étaient en cours de construction :
 - Construction d'une nouvelle école dans le secteur Vauquelin (Longueuil)
 - Construction d'une nouvelle école dans le secteur Sacré-Cœur (Longueuil)
- 12 projets autorisés actuellement en conception :
 - Dans le cadre du PQI 2021-2031, le financement de trois projets a été accepté, incluant deux nouvelles écoles primaires à Longueuil.
 - Un nouveau terrain a été acquis par la ville de Longueuil, à Saint-Hubert (parc des Glaïeuls), afin de permettre la construction d'une nouvelle école.

Lutte contre l'intimidation et la violence

SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire, par la voie de demandes de résolution de différend à l'équipe responsable de leur traitement, au secrétariat général du CSS Marie-Victorin, qui agit en collaboration avec la direction générale.

INTIMIDATION	VIOLENCE	Proportion d'intervention qui ont fait l'objet d'une plainte formelle auprès du protecteur de l'élève
18	8	0%

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Les interventions mises en place par les écoles visées sont toujours conformes au plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Elles s'appuient sur des actions reconnues efficaces et sont prévues de façon globale et concertée avec notre partenaire communautaire et le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). Le personnel de l'école participe pleinement à toutes les étapes prévues aux plans de lutte, que ce soit par la prévention ou l'accompagnement des victimes, des témoins et des auteurs. Les interventions auprès des élèves responsables d'actes de violence et d'intimidation sont toujours faites dans l'optique de les sensibiliser aux consé-

quences de leurs actes, et de les responsabiliser face à ceux-ci, et non de simplement les sanctionner.

La prévention dans nos écoles

La prévention de l'intimidation demeure un défi pour notre société et nécessite une attention et une éducation accrues. Des activités de prévention et des actions concertées se sont poursuivies en ce sens. Parmi celles-ci, on note l'approche *Philojeunes* qui vise à accompagner les élèves à devenir des citoyens responsables, par la pratique de la discussion philosophique.

En 2020-2021, 45 écoles primaires et deux écoles secondaires étaient engagées dans une démarche de révision de l'encadrement et de la gestion des comportements de leurs élèves. Les règles de conduite sont basées sur des valeurs bienveillantes. La gradation des interventions inclut des actions préventives et éducatives. Les rôles et responsabilités doivent être clairement définis afin d'assurer un encadrement efficace et de qualité, permettant à l'élève d'adopter le comportement attendu qui est enseigné explicitement et appuyé par un renforcement positif.



Le CSS Marie-Victorin poursuit son partenariat avec M. Éric Morissette, un chercheur de l'Université de Montréal. Ce partenariat a été conclu dans le but d'accompagner les écoles et les professionnels dans l'amélioration du climat scolaire par la mise en place d'une approche de soutien aux comportements prosociaux.

Des interventions novatrices basées sur la recherche et orientées par des données probantes continuent d'être déployées de façon accrue. Les directions notent l'importance

de développer un sentiment de compétence sociale et une empathie chez nos élèves, en les accompagnant dans l'expression de leurs besoins et de leurs sentiments, la dénonciation et l'établissement d'un climat de confiance. Leurs interventions sont axées sur le lien d'attachement. On mise également sur la promotion d'ateliers sur le civisme, des conseils de coopération ainsi que des brigades scolaires qui impliquent un enseignement des comportements attendus et un accompagnement substantiel de la part des adultes.

Développement durable

Alors que nous traversons une période de grand développement, le souci de réduire notre empreinte écologique est au cœur de toutes les actions du Centre de services scolaire Marie-Victorin.

Actions	Analyse des solutions pour la réduction de l'impact des masques de procédures utilisés sur notre territoire.	Récupération et valorisation du bois provenant des arbres abattus sur notre territoire.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de masques utilisés; • Empreinte carbone 500 ans; • Captation de CO₂ par des arbres sur un horizon de 35 ans; • Coûts de récupération; • Coûts de plantation d'arbres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie plancher valorisée; • Superficie mobilier valorisée.
Cibles 2020-2021	Planter 400 arbres sur notre territoire afin de compenser l'empreinte carbone des masques durant l'année scolaire 2020-2021	Utiliser et valoriser l'équivalent de 10 000 pi ² de bois provenant des arbres abattus sur notre territoire par l'entremise du Centre de Valorisation du Bois Urbain (période de trois ans).
Résultats 2020-2021	400 arbres ont été plantés (2/3 feuillus, 1/3 conifères) afin de compenser notre empreinte carbone.	Réfection des planchers des gymnases de deux établissements. (approximativement 7 500 pi ²). Réalisation du mobilier du service du guichet unique du CSSMV. (approximativement 1 000 pi ²).
Atteinte de la cible	Cible atteinte, si le taux de survie des arbres correspond à nos estimations.	Horizon trois ans : potentiel d'être atteinte.

Il est important de noter que les arbres abattus sur les terrains du CSS Marie-Victorin sont remis à une entreprise à but non lucratif d'économie sociale qui transforme ce bois urbain en produit à valeur ajoutée. L'entreprise s'engage à utiliser le bois fourni dans les produits qui seront transformés pour l'usage du

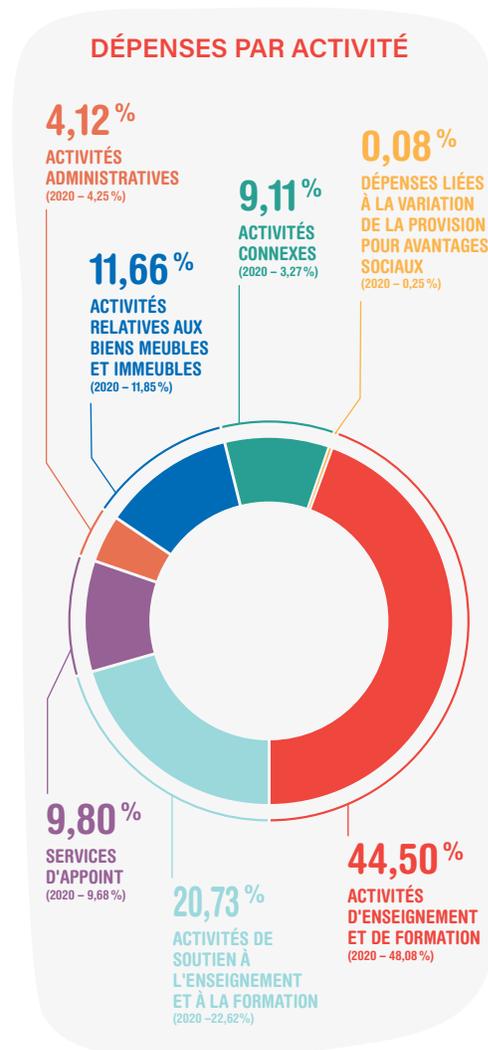
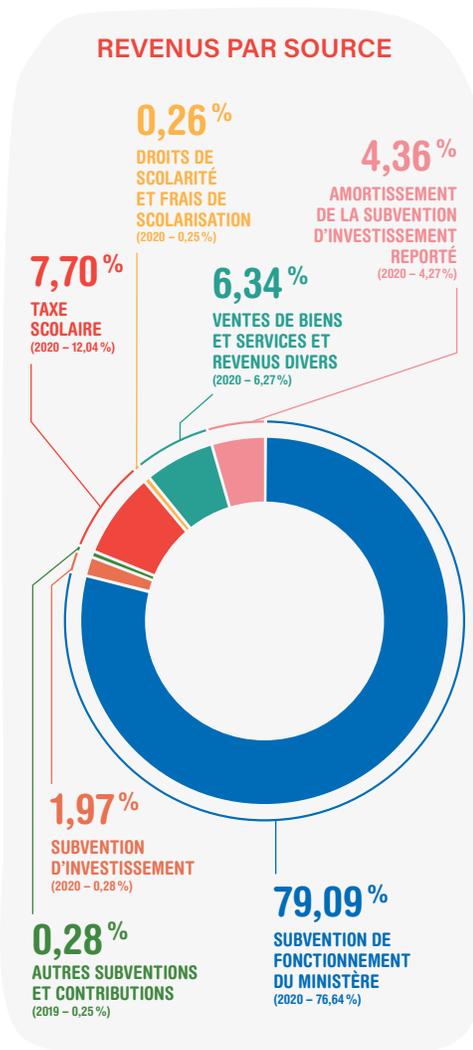
CSS Marie-Victorin. Il est ainsi possible de mettre en place un processus de traçabilité du bois coupé et réutilisé. Les produits proposés sont les suivants : plancher de bois franc, casiers, mobilier, copeaux de bois et mobilier urbain.

Section 4

Utilisation des ressources



Répartition des revenus du centre de services scolaire



- Subvention de fonctionnement du ministère (418 524 806 \$)
- Subvention d'investissement (10 392 528 \$)
- Autres subventions et contributions (1 482 926 \$)
- Taxe scolaire (40 761 130 \$)
- Droits de scolarité et frais de scolarisation (1 380 868 \$)
- Ventes de biens et services et revenus divers (33 533 301 \$)
- Amortissement de la subvention d'investissement reportée (23 085 342 \$)

- Activités d'enseignement et de formation (245 857 122 \$)
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (114 543 557 \$)
- Services d'appoint (54 131 137 \$)
- Activités administratives (22 737 245 \$)
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles (64 416 208 \$)
- Activités connexes (50 311 609 \$)
- Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (441 623 \$)

DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DES PRINCIPES DE RÉPARTITION DES REVENUS

Les objectifs et les principes de répartition de revenus du CSS Marie-Victorin ainsi que les critères servant à déterminer les montants alloués sont prévus à la **Politique d'encadrement budgétaire**.

Les principaux revenus du CSS proviennent des subventions du gouvernement (plus de 85 %), et les principales dépenses ont été réalisées pour les services directs aux élèves (activités d'enseignement et de formation, activités de soutien à l'enseignement et à la formation, et services d'appoint (plus de 75 %).

Ressources financières

Le CSS Marie-Victorin présente, pour l'année scolaire 2020-2021, des revenus de 529 160 901\$ et des dépenses de 552 438 501\$. L'année scolaire 2020-2021 se conclut donc avec un déficit de 23 277 600\$, tel que présenté dans les **états financiers officiels**.

Ce déficit est principalement dû à l'estimation des provisions nécessaires pour couvrir les coûts des offres salariales du gouvernement et les compensations liées à l'équité salariale. En effet, les normes comptables ne nous permet-

taient pas de comptabiliser une provision de revenus équivalente. Rappelons que le centre de services présentait un déficit de 777 063\$ dans ses états financiers de 2019-2020, atteignant presque l'équilibre budgétaire, malgré la pandémie.

Gestion et contrôle des effectifs

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)*, le CSS Marie-Victorin doit rendre compte de l'état de ses effectifs.

RÉSUMÉ DU NIVEAU DE L'EFFECTIF DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Cible établie par le ministère de l'Éducation <small>Source: information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo</small>	8 420 586,92 heures rémunérées
Total des heures rémunérées effectuées <small>Source: information transmise par le MEQ via CollecteInfo</small>	8 988 201,33 heures rémunérées
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	567 614,41 heures rémunérées
Respect du niveau de l'effectif	NON Cette cible ne tient toutefois pas compte de la croissance de notre organisation. En 2020-2021, on note un dépassement de 567 614,41 heures attribuable à la gestion de la COVID-19, à la croissance importante de notre clientèle et aux besoins qui en découlent, dont: <ul style="list-style-type: none"> • l'embauche de personnel découlant des différentes mesures sanitaires à mettre en place ou de la gestion de la COVID-19; • l'agrandissement de plusieurs écoles et l'ajout de modulaires nécessitant l'embauche de personnel (personnel enseignant, personnel professionnel, personnel de soutien et personnel-cadre); • l'embauche de personnel afin de mener à bien les projets de construction relatifs aux ajouts d'espace octroyés par le ministère de l'Éducation; • l'embauche de personnel (personnel professionnel et personnel de soutien) à la suite de l'octroi de diverses mesures par le ministère de l'Éducation.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
PERSONNEL D'ENCADREMENT	488 678,18	0,00	488 678,18	308
PERSONNEL PROFESSIONNEL	610 457,29	2 825,32	613 282,60	464
PERSONNEL ENSEIGNANT	4 389 849,39	11 979,22	4 401 828,61	4 759
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIEN ET ASSIMILÉ	2 998 864,96	15 569,41	3 014 434,38	3 721
OUVRIERS, PERSONNEL D'ENTRETIEN ET DE SERVICE	466 774,92	3 202,65	469 977,57	496
TOTAL	8 954 624,73	33 576,60	8 988 201,33	9 748

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2020 ET LE 31 MARS 2021

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
CONTRATS DE SERVICE AVEC UNE PERSONNE PHYSIQUE	7	242 924\$ + tx
CONTRATS DE SERVICE AVEC UN CONTRACTANT AUTRE QU'UNE PERSONNE PHYSIQUE	50	10 608 309\$ + tx
TOTAL	57	10 851 233\$ + tx

Ressources matérielles et technologiques

RESSOURCES MATÉRIELLES

Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

2019-2020 (Année précédente)	2020-2021 (Année de reddition de comptes)		
SOLDE NON INVESTI, NI ENGAGÉ	INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	SOMMES ENGAGÉES	SOMMES NON INVESTIES, NI ENGAGÉES
301 431\$	6 895 480\$	15 169 908\$	24 666 310\$

RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

L'année 2020-2021 a notamment été marquée par l'utilisation massive des technologies à des fins pédagogiques. La gestion de la pandémie a souvent exigé, et ce à moins de 24 heures d'avis, que l'enseignement puisse être donné à distance. Pour ce faire, l'équipe de conseillers pédagogiques a été appelée en renfort, afin d'aider les enseignants dans **l'appropriation de leur Environnement Numérique d'Apprentissage (ENA)**. Un microsite a d'ailleurs été déployé par le SRÉ afin de soutenir adéquatement les enseignants qui basculaient en enseignement à distance, ce qui a conduit notre centre de services scolaire à :

- entamer une réflexion sur l'évaluation et la rétroaction (évaluer autrement par le numérique) avec les ENA auprès des enseignants;
- aider les professionnels et le personnel de soutien administratif à s'approprier le numérique, dans un souci de maintien des activités et d'efficacité;
- développer et mettre en place des pratiques professionnelles innovantes en

intervention et en soutien à distance, en partenariat avec École en réseau, une mesure qui a permis d'offrir des services complémentaires aux élèves.

Afin de rendre possible l'enseignement à distance, le CSS Marie-Victorin a procédé à l'achat de plus de 10 000 appareils (tablettes et portables). Dès la réception de ces équipements, le service des technologies de l'information a procédé à la configuration personnalisée de chaque appareil, pour ensuite les distribuer dans les écoles.

Le support de ces nouveaux équipements a nécessité une mise à niveau de notre couverture sans fil, si bien que de nombreuses améliorations ont dû être apportées à notre infrastructure de télécommunication, tant pour les réseaux filaires que Wifi.

Finalement, un centre d'appel régional a été mis sur pied afin d'offrir aux élèves un support technique pour les inscriptions en ligne aux cours d'été.

Section 5

Annexes du rapport annuel



Rapport annuel 2020-2021 - Protecteur de l'élève

Bureau du protecteur de l'élève

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Yves Marcotte

Protecteur de l'élève

Objet : Rapport annuel 2020-2021 du Protecteur de l'élève

Aux membres du Conseil d'administration,

Par la présente, je vous transmets le rapport annuel du protecteur de l'élève couvrant la période comprise entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021,

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce rapport, je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Yves Marcotte

Protecteur de l'élève

1. INTRODUCTION

Le présent rapport dénombre le type de demandes reçues par le protecteur de l'élève.

2. MANDAT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève reçoit et traite les plaintes des parents et des élèves qui s'estiment victimes d'une situation injuste et ce après que ces derniers aient épuisé les différents recours mis à leur

disposition par le centre de services scolaire comme indiqué au règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents du centre de services scolaire Marie-Victorin.

3. LE MODE DE TRAITEMENT DES DEMANDES

Le protecteur de l'élève est aussi appelé à jouer un rôle préventif, notamment en informant les personnes de leurs droits et responsabilités, en les incitant à présenter leur point de vue et à échanger avec elles sur la problématique vécue. Dans cette perspective, les demandes reçues sont considérées comme étant des consultations ou demandes d'information sauf si l'utilisateur dépose une plainte formelle. Par ailleurs, le protecteur de l'élève privilégie une approche de médiation dans le but de résoudre les litiges.

Lors du dépôt d'une plainte formelle, le protecteur de l'élève effectue une analyse de la situation afin de juger si la nature de la plainte nécessite une enquête approfondie afin d'en déterminer le bien fondé. Le protecteur de l'élève peut conclure qu'elles sont non fondées et qu'elles n'offrent pas au protecteur de l'élève de poursuivre la démarche. Dans ce cas, il est essentiel que le protecteur de l'élève puisse fournir au plaignant les éléments de son analyse afin qu'il en comprenne les conclusions.

4. LA DÉFINITION DES TERMES

Dans le but de favoriser la compréhension de ce rapport, les termes utilisés prennent la signification suivante :

Demande

Un dossier est ouvert dès qu'une personne s'adresse au Protecteur de l'élève. Ce dossier comporte l'ensemble des documents pertinents au traitement de la demande.

Consultation

Une demande d'information, de conseil que sollicite une personne au regard d'une situation problématique ou conflictuelle est considérée comme une consultation. Cette dernière permet au demandeur d'exprimer son insatisfaction, ses préoccupations, de connaître la réglementation applicable (*procédures, règlements, politiques, Lois*), les recours à sa disposition et appropriés à sa situation et d'évaluer les pistes de solutions possibles. Il arrive fréquemment que le demandeur ne cherche qu'une réponse à ses questions ou à sa situation. Il est important de mentionner que la consultation joue un rôle préventif en contribuant à régler rapidement des situations avant qu'elles ne dégénèrent.

Plainte recevable :

Une plainte est recevable lorsque le demandeur a épuisé tous les recours pertinents mis à sa disposition, à moins que le Protecteur de l'élève décide d'intervenir plus tôt, évaluant que la situation porte préjudice à l'élève et que l'objet de la requête est de juridiction du Protecteur de l'élève.

Plainte non recevable

Une plainte est jugée non recevable lorsque le demandeur n'a pas épuisé les recours appropriés mis à sa disposition avant de recourir au Protecteur de l'élève ou encore lorsque l'objet de sa demande n'est pas de la juridiction du Protecteur de l'élève.

Plainte fondée

Une plainte est considérée fondée lorsqu'après examen de la plainte les conclusions démontrent que le contexte ou les circonstances justifient une intervention du Protecteur de l'élève.

Plainte non fondée

Une plainte est considérée non fondée lorsque, après enquête, il apparaît qu'il n'y a pas d'injustice et que l'élève a été traité correctement et que ses droits ont été respectés.

NATURE DES DEMANDES REÇUES AU COURS DE L'EXERCICE 2020-2021

Tableau 1 – Nature des demandes reçues

	2020-2021
Consultations	83
Plainte	0
Total	83

Par le présent exercice, quatre-vingt-trois (83) demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. Les consultations représentent la totalité de ces requêtes. Aucune plainte officielle n'a été déposée auprès du protecteur de l'élève. Il est important d'ajouter que le protecteur de l'élève privilégie constamment une approche de médiation dans le but de résoudre les litiges en cours.

5. L'OBJET DES DEMANDES TRAITÉES

Tableau 2 – L'objet des consultations

	2020-2021
Choix école	3
Classements élèves	11
Cours d'école	1
Demandes d'accès	2
Demandes de révision	4
Formation adultes	4
Intimidation/harcèlement	12
Mesures disciplinaires	1
Mesures sanitaires	4

Micro-ondes écoles	2
Port du masque	9
Règlements écoles	2
Scolarisation domicile	2
Services aux élèves	12
Signalement DPJ	1
Transferts classe/école	3
Transport scolaire	10
Total	83

6. AUCUNE PLAINTÉ OFFICIELLE

Comme mentionné précédemment aucune plainte officielle n'a été déposée auprès du protecteur de l'élève. Cependant, et comme indiqué au point 3 du présent rapport, le protecteur de l'élève privilégie une approche de médiation dans le but de résoudre les litiges. Le protecteur tient à accompagner la personne dans ses démarches afin que celle-ci puisse obtenir les informations nécessaires au sujet de la situation vécue. Au cours de la période en cours, le protecteur de l'élève a tenu deux rencontres de conciliation.

7. INTIMIDATION ET VIOLENCE

L'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique exige que le rapport du protecteur de l'élève contienne une section spécifique pour les plaintes relatives à un acte d'intimidation et de violence. Pour le présent exercice, douze (12) événements ont été signalés en cette matière. Ces situations ont été traitées avec les directions des écoles concernées. Ces événements ont par la suite été réglés à la satisfaction des personnes concernés.

8. CONCLUSION

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance des demandes formulées par les personnes qui ont sollicité les services du protecteur de l'élève. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour la confiance manifestée à mon égard. En effet, la responsabilité du protecteur de l'élève est justement d'établir un climat de confiance envers les gens qui formulent des requêtes. Je crois avoir réussi à établir ce climat de confiance par une qualité d'écoute permettant de bien saisir les préoccupations émises et ce afin de bien accompagner les demandeurs et bien les guider tout au long du processus.

Je tiens à remercier les membres du personnel du centre de services scolaire avec qui j'ai eu l'occasion de discuter dans le cadre de mon mandat. J'ai grandement apprécié l'importance qu'ils ont accordée à mes demandes et questions. Leur collaboration contribue à la compréhension des enjeux des différentes situations portées à l'attention du protecteur de l'élève. Enfin, permettez-moi de remercier très sincèrement, l'ensemble des membres du personnel au secrétariat général du centre de services scolaire pour leur excellente collaboration.

Yves Marcotte
 Protecteur de l'élève
 Octobre 2021

**Centre
de services scolaire
Marie-Victorin**

Québec 